



Parc national  
des Cévennes

# La protection des **RAPACES**

dans le Parc national des Cévennes





## Daniel Barberio

- Élu référent du Parc national des Cévennes au titre de la communauté de communes Des Cévennes au Mont-Lozère
- Président de la commission Biodiversité du Parc national des Cévennes
- Président du PETR Sud Lozère

Les rapaces ont toujours suscité un intérêt particulier auprès des naturalistes et du grand public. Les raisons en sont multiples mais leur beauté, les émotions qu'ils procurent et les problèmes de conservation qu'ils rencontrent, en ont fait des espèces étendards de la conservation de la nature.

Alors que les populations étaient à leur niveau le plus bas dans les années 1960, on doit à quelques ornithologues éclairés la mise en œuvre des premières mesures de conservation en France comme la surveillance des sites de nidification et l'inscription des rapaces sur la liste des espèces protégées. Ensuite sont venues les premières réintroductions et la nécessaire préservation des proies et des milieux naturels.

C'est donc tout naturellement qu'à la création des parcs nationaux en France, la surveillance et le suivi des populations de rapaces ont constitué une part importante du travail des agents de terrain. Très vite, il est apparu nécessaire d'encadrer certaines activités humaines pour assurer la quiétude des sites de reproduction. On doit au Parc national des Cévennes la mise en place des premiers périmètres de quiétude

pour préserver la tranquillité des sites de nidification de l'Aigle royal durant sa période de reproduction. L'extension de cette initiative à d'autres espèces de rapaces et d'autres territoires a par la suite transformé l'essai.

De par sa situation géographique et la diversité de ses paysages, le Parc national des Cévennes est un haut lieu d'observation des rapaces en France et en Europe. Pas moins de 27 espèces y nichent régulièrement et 43 espèces peuvent y être observées. Il est l'un des rares lieux réunissant les quatre vautours européens, grâce à une aventure commencée avec la réintroduction, au succès mondialement reconnu, du Vautour fauve, qui se poursuit aujourd'hui avec celle du Gypaète barbu.

Cette richesse exceptionnelle en rapaces et les effectifs importants de certaines espèces confèrent au Parc national des Cévennes une responsabilité toute particulière pour leur conservation. Elle témoigne également de la grande qualité des milieux naturels de ce territoire. Gageons qu'à l'avenir nous puissions continuer à préserver, tous ensemble, ces espèces et ces habitats.

# SOMMAIRE

<b>PRÉFACE</b> .....	P. 3	<b>LES ESPÈCES</b>	
<b>ÉLÉMENTS SUR LA BIOLOGIE ET L'ÉCOLOGIE DES RAPACES</b>		Le Gypaète barbu .....	P. 16
Les rapaces diurnes .....	P. 5	Le Vautour percnoptère .....	P. 18
Les rapaces nocturnes .....	P. 6	Le Vautour fauve .....	P. 20
<b>LA CONSERVATION DES RAPACES ET DE LEURS HABITATS</b>		Le Vautour moine .....	P. 22
<b>Une brève histoire des rapaces en France</b> .....	P. 7	Le Circaète-Jean-le-Blanc .....	P. 24
150 ans de déclin .....	P. 7	L'Aigle botté .....	P. 26
La reconstitution des espèces .....	P. 7	L'Aigle royal .....	P. 28
<b>Le suivi des rapaces</b> .....	P. 8	L'Autour des palombes .....	P. 30
En France .....	P. 8	Le Busard Saint-Martin .....	P. 32
Dans le Parc national des Cévennes .....	P. 8	Le Busard cendré .....	P. 34
Les espèces de rapaces .....	P. 9	Le Milan royal .....	P. 36
présentes dans le Parc national des Cévennes		La Chouette de Tengmalm .....	P. 38
<b>Les zones de sensibilité majeure</b> .....	P. 10	La Chevêchette d'Europe .....	P. 40
Dans l'espace .....	P. 11	Le Grand-duc d'Europe .....	P. 42
Dans le temps .....	P. 11	Le Faucon pèlerin .....	P. 44
<b>Préserver les habitats</b> .....	P. 12	<b>DES RAPACES DANS LE CIEL</b> .....	P. 46-47
<b>et les sites de nidification</b>		<b>RESSOURCES</b>	
<b>L'ESSENTIEL À RETENIR</b> .....	P. 14-15	• Bibliographie et ressources Internet .....	P. 48
		• Que faire en cas de découverte .....	P. 49
		d'un rapace en difficulté ?	
		• Définitions .....	P. 50
		(Liste rouge et Liste des oiseaux du PNC)	

# PRÉFACE

par Irène Lebeau.

- Éluée référente du Parc national des Cévennes au titre de la communauté de communes Causse Aigoual Cévennes - Terres Solidaires
- Maire de Dourbies
- Vice-présidente à l'Environnement et la transition écologique de la communauté de communes Causse Aigoual Cévennes - Terres Solidaires
- Ex-technicienne à l'Office national des Forêts

Mon engouement pour le monde fascinant des oiseaux remonte assez loin puisque, toute jeune, un de mes premiers achats avec mon argent de poche a été le volumineux ouvrage *L'encyclopédie illustrée des oiseaux* qui présentait les espèces du monde entier... J'ai passé des heures à feuilleter ce volume, chercher le nom des spécimens rencontrés autour de moi, admirer l'incroyable diversité de la nature dans les différentes formes, couleurs de plumage, adaptations morphologiques des espèces à leur environnement, à leur mode de vie... C'est donc avec un réel plaisir et beaucoup de conviction que je rédige aujourd'hui ces quelques lignes pour vous faire partager ma passion avec la lecture de cet ouvrage.

Déjà sensibilisée à l'ornithologie à mon installation en tant que gestionnaire de l'Office national des Forêts, ma première approche des rapaces dans les Cévennes a été la « confrontation » avec un Aigle royal ! Quelle émotion de voir ce magnifique planeur parcourir de son vol tranquille les bords des causses ou les versants découverts, à la recherche des proies pour ses jeunes aiglons... Mais il avait eu « l'idée saugrenue » d'établir son aire dans une parcelle qui devait passer

en coupe... C'est ainsi que je me suis penchée sur le comportement de cette espèce : d'où venait-il ? A quelle époque nichait-il ? Pendant combien de temps ? Qu'est-ce qui pouvait le déranger ?

L'affaire était d'importance puisque dans les années 1980, l'espèce était encore en déclin... Après discussion, concertation, étude de différentes options et en travail avec les agents du Parc national des Cévennes, il fut décidé d'un « périmètre de protection » qui ne serait pas parcouru en coupe, ainsi que diverses mesures pour réaliser la coupe tout en prenant en compte cette situation.

Plus tard, je me suis trouvée dans la même configuration, cette fois avec un rapace nocturne, la Chouette de Tengmalm, fraîchement re-découverte dans le cœur du Parc national. Nouvelle espèce, nouveaux questionnements... Elle avait élu domicile dans une cavité creusée par un Pic noir, prouvant, s'il le fallait encore, l'ingéniosité du monde animal qui fait de l'entraide et du recyclage sans le savoir... Des mesures de protection appropriées furent mises en place et l'activité forestière put continuer.



Ces deux exemples pour témoigner qu'une activité humaine dans des milieux naturels préservés n'est pas forcément synonyme de destruction... C'est bien à nous, gestionnaires, de prendre toute la mesure de la richesse de la nature et de l'importance de la protéger pour adapter nos décisions en connaissance de cause.

Actuellement, une autre menace plane sur les milieux naturels, autrement plus redoutable... Le dernier rapport du GIEC confirme une augmentation des températures de 1,1°C. depuis l'ère pré-industrielle, avec une perspective de + 2,7° C. à l'horizon de 2050, ce qui va immanquablement changer la donne... Nous constatons déjà ces modifications : dans l'irrégularité de la pluviométrie, l'installation de longues périodes

de canicule, la précocité des floraisons, etc. Tous ces phénomènes impactent déjà le monde animal, et les rapaces ne font pas exception...

Aussi, plus que jamais, est-il important de les connaître et d'apprendre comment ils vivent pour nous permettre d'assumer pleinement notre devoir de protection et de préservation ; ils sont un maillon indispensable du vivant dont nous faisons partie...

Sous une forme simple et pratique, cet ouvrage propose un point sur la situation des rapaces qu'il est possible de voir dans le Parc national des Cévennes, avec les plus récentes connaissances sur chaque espèce.

*Bonne lecture !*

---

\* *L'encyclopédie illustrée des oiseaux* : Hansak. J, 1973, 579 p.

\*\*GIEC : Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat.





# Éléments

## SUR LA BIOLOGIE ET L'ÉCOLOGIE DES RAPACES

Le terme « rapace » regroupe un ensemble d'espèces d'oiseaux carnivores (prédateurs ou charognards) au bec crochu et possédant des serres. Au sommet des pyramides alimentaires, ils sont dépendants de milieux riches en espèces et jouent un rôle important dans le bon fonctionnement des écosystèmes. Ils sont donc reconnus comme d'excellents indicateurs biologiques, à la fois de la biodiversité locale et de la qualité des milieux.

### LES RAPACES DIURNES

Ce sont les rapaces qui exercent leur cycle d'activité dans la journée.

En France, tous les rapaces diurnes font partie des Falconiformes, ordre qui regroupe trois familles distinctes :

- les Accipitridés (aigles, vautours ; buses, busards...)
- les Falconidés (tous les faucons) ;
- les Pandionidés (un seul représentant : le Balbuzard pêcheur).

#### Ils se caractérisent par :

- la position latérale ou semi faciale de leurs yeux ;
- un bec généralement fort et crochu pour tuer et/ou dépecer leur proie ;
- des serres puissantes pour saisir et maintenir des proies vivantes, sauf pour les vautours, qui sont des nécrophages.



Les rapaces sont généralement des espèces « longévives » (qui ont une longue durée de vie) : la dynamique de ces espèces est essentiellement dépendante de la survie des oiseaux adultes et de leur capacité à se maintenir d'année en année sur les sites de reproduction pour mener à bien leur nichée annuelle.

Comme pour d'autres groupes d'oiseaux, la compétition entre espèces est limitée : chaque espèce adopte une stratégie pour la recherche et le choix de ses proies ou encore pour la sélection de son habitat de nidification.



## LES RAPACES NOCTURNES

Ce sont les rapaces qui s'activent majoritairement la nuit. À noter que la Chevêche d'Athéna, espèce nocturne, peut s'observer de jour durant la période d'élevage des jeunes.

En France, tous les rapaces nocturnes font partie des Strigiformes, ordre qui regroupe deux familles distinctes :

- les Tytonidés (dont fait partie l'Effraie des clochers, seule espèce française) ;
- les Strigidés (hiboux et toutes les autres chouettes).

### Ils se caractérisent par :

- des yeux en position faciale, entourés d'un disque de plumes leur permettant de mieux localiser les sons comme le ferait une parabole ;
- un bec fort et crochu ;
- des serres puissantes et acérées ;
- un vol silencieux.

Les hiboux présentent deux aigrettes plus ou moins marquées qui ne servent en rien à l'audition mais participent à l'expression de leur humeur.

Les régimes alimentaires sont différents selon les espèces : carnivore, insectivore, piscivore... Certains rapaces, comme la Buse variable, l'Aigle royal ou le Grand-duc d'Europe, mangent des espèces très variées. D'autres sont spécialisés, comme le Circaète Jean-le-Blanc qui se nourrit essentiellement de reptiles, la Bondrée apivore ou le Petit-duc scops qui consomment des insectes, ou encore le Balbuzard pêcheur qui se nourrit de poissons. D'autres n'ont pas d'instinct de prédation et d'adaptation physiologique pour la chasse, ils consomment des proies mortes. Ce sont des nécrophages comme par exemple les vautours.

Pour la nidification, chaque espèce a besoin d'un habitat présentant des caractéristiques particulières : milieu ouvert, forestier, rupestre (falaises, escarpements rocheux...). Elle peut être soit très territoriale (Aigle royal, Circaète Jean-le-Blanc, Buse variable...), soit nicher en colonies plus ou moins importantes (Vautour fauve, Busard cendré, Milan noir...). Certains rapaces nichent au sol (busards, Grand-duc d'Europe parfois). La plupart construisent des aires, les autres pas (faucons, chouettes et hiboux). Un territoire riche en diversité d'espèces de rapaces est donc un territoire riche en diversité de milieux et en disponibilité de proies.

# La conservation

## DES RAPACES ET DE LEURS HABITATS

La plupart des espèces de rapaces présentes actuellement sur le territoire du Parc ont connu un déclin important de leurs populations aux cours des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles, en lien avec le développement des armes à feu, l'utilisation de produits chimiques de synthèse et la destruction directe de leurs habitats et de leurs proies. Cela s'est traduit par l'extinction locale de certaines espèces comme les vautours.

À partir de la deuxième moitié du XX<sup>e</sup> siècle, la perception des rapaces, jusque-là considérés comme des espèces à éliminer, s'est inversée, permettant à des actions de conservation de voir le jour.

### UNE BRÈVE HISTOIRE DES RAPACES EN FRANCE

#### **150 ans de déclin**

À partir du milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, le développement de l'industrialisation et la très forte régression des habitats forestiers entraînent le déclin généralisé des populations de rapaces. Durant près d'un siècle, les populations rurales, et les riches notables dans leurs chasses privées, s'évertuent à éliminer systématiquement les rapaces par l'emploi de poisons, du piégeage, du « dénichage » et par armes à feu.

Après la Seconde Guerre mondiale, le développement et l'intensification de l'agriculture conduisent à un usage important des insecticides organochlorés (tels que le DDT). Ces derniers contaminent l'ensemble des chaînes alimentaires. Ainsi, bien avant que la dangerosité de ces produits ne soit démontrée pour la santé humaine, les scientifiques ont dénoncé leur responsabilité dans la mortalité des rapaces.

Enfin, l'application de règles sanitaires strictes sur l'équarrissage des animaux d'élevages impacte diverses espèces et contribue directement à l'effondrement des effectifs des grands rapaces nécrophages. La disparition des rapaces, toutes espèces confondues, atteint son paroxysme à la fin des années 1960.

En 1972, les rapaces sont mis sous protection légale, et en 1976, la loi sur la protection de



la nature confirme leur statut d'espèces protégées en France. Depuis, le code de l'Environnement (article L.411) a complété et renforcé cette protection en ajoutant l'interdiction de dérangement intentionnel, de dégradation et d'atteinte à l'habitat d'une espèce protégée.

La perte des rapaces a pu être stoppée mais les populations de nombreuses espèces restent encore fragiles et certaines menaces demeurent. Au sommet de la pyramide alimentaire, les rapaces sont exposés à la contamination de leurs proies par des molécules toxiques diffusées dans l'environnement comme les

pesticides ou le plomb. La dégradation, voire la destruction de leurs habitats et le dérangement restent également des menaces importantes. Les infrastructures et réseaux électriques peuvent aussi être à l'origine de la destruction d'individus par collision ou électrocution. Enfin, quelques cas de destruction directe existent encore malheureusement.

#### **La reconstitution des espèces**

Le XXI<sup>e</sup> siècle est synonyme de renouveau pour la très grande majorité des espèces de rapaces. Au fil des années, leurs populations

se reconstituent et certaines d'entre elles réapparaissent comme nicheuses, en France comme sur le territoire du Parc national des Cévennes. Depuis trente à quarante ans, les effectifs nicheurs progressent, parfois de façon spectaculaire, comme pour le Vautour fauve ou l'Aigle royal dans le Massif central. Disparu dans les années 1930 du Massif central et réintroduit quarante ans plus tard dans les Grands Causses, le Vautour fauve compte désormais plus de mille couples nicheurs. Dans le Parc national des Cévennes, l'Aigle royal est passé de trois à quatre couples nicheurs en 1970 à seize en 2024. En lien avec l'accroissement des effectifs au niveau national, d'autres espèces nichent de nouveau sur le territoire du Parc national, comme le Vautour percnoptère, la Chouette de Tengmalm, la Chevêchette d'Europe ou l'Aigle botté.

Après avoir été menacées d'extinction, les populations de rapaces poursuivent actuellement leur lent rétablissement. Cette embellie est la conséquence directe de mesures et programmes d'actions de conservation ciblés, déployés au cours des dernières décennies, tels que la mise en place des zones de sensibilité majeure. Aujourd'hui, ces outils ont prouvé leur efficacité pour préserver les populations de rapaces. Ils sont par conséquent porteurs d'espoir dans le contexte actuel d'érosion généralisée de la biodiversité.

## LE SUIVI DES RAPACES

Trente-quatre espèces de rapaces nichent en France (vingt-cinq diurnes et neuf nocturnes). Le Parc national des Cévennes, grâce à la diversité de ses milieux, héberge vingt-sept espèces nicheuses, les neuf espèces nocturnes françaises et dix-huit diurnes. Il est



toutefois possible d'y observer jusqu'à quarante-trois espèces qui sont, pour partie, des espèces de passage, occasionnelles ou bien répertoriées au cours des migrations ou des phases d'erratisme, et pour l'autre, des espèces contactées de façon exceptionnelle. Le Parc national est connu de longue date pour être un « hot spot » des rapaces en France en raison de la densité et de la diversité des espèces présentes.

### **En France**

Le recensement et le suivi des rapaces nicheurs en France métropolitaine sont pilotés au niveau national par le Centre national de la recherche scientifique de Chizé et la Ligue pour la protection des oiseaux (LPO).

Une première tentative d'envergure nationale pour estimer la taille des populations de rapaces non rupestres a été menée entre 1979 et 1982. Ensuite, de nombreuses initiatives locales ou régionales ont permis la réalisation de campagnes de suivi et de dénombrement des populations.

La première étude nationale constituant une référence pour l'ensemble des rapaces diurnes date de 2000-2002 (Thiollay & Bretnolle, 2004). Elle a permis une estimation des effectifs et la réalisation de cartes de distribution détaillées à l'échelle nationale. Elle a souligné le rôle majeur de la France au sein de l'Union européenne pour la protection des rapaces (importance des effectifs, diversité des espèces).

Dix-huit espèces étaient considérées en situation précaire, par exemple le Gypaète barbu, l'Aigle de Bonelli et le Faucon crécerellette. Elle a également mis en évidence des signes encourageants concernant les efforts de protection, par exemple, la progression des populations d'Aigle royal et de Faucon pèlerin. Enfin, elle a souligné le succès mondial que représentent certaines réintroductions, comme celles du Vautour fauve et du Vautour moine dans les Grands Causses.

Depuis, un observatoire des rapaces de France a été mis en place. Il prévoit un dénombrement annuel des effectifs par carrés d'échantillons de 5 km<sup>2</sup> x 5 km<sup>2</sup> tirés de façon aléatoire et en nombre suffisant pour être représentatifs de l'échelle nationale. Ce suivi permet de connaître la taille, la distribution et la tendance des populations nicheuses pour les espèces les plus communes (voir : [observatoire-rapaces.lpo.fr](http://observatoire-rapaces.lpo.fr)).

### **Dans le Parc national des Cévennes**

La présence de vingt-sept espèces nicheuses dans le Parc national des Cévennes, dont certaines en situation critique au niveau national, donne à ce territoire une responsabilité toute particulière pour leur conservation.

# Les espèces de rapaces présentes dans le Parc national des Cévennes

## Espèces nicheuses protégées au moyen des ZSM :

- Gypaète barbu – *Gypaetus barbatus*,  
LR **EN** espèce récemment réintroduite, erratique.
- Vautour percnoptère – *Neophron percnopterus*,  
LR **EN** estivant nicheur, rare et localisé.
- Vautour fauve – *Gyps fulvus*, espèce réintroduite,  
sédentaire, erratique, nicheur commun.
- Vautour moine – *Aegypius monachus*,  
LR **EN** espèce réintroduite, sédentaire, erratique,  
nicheur, peu commun.
- Circaète Jean-le-Blanc – *Circaetus gallicus*,  
migrateur, estivant nicheur, commun.
- Aigle botté – *Aquila pennatus*,  
migrateur, estivant nicheur, rare.
- Aigle royal – *Aquila chrysaetos*,  
LR **VU** présent toute l'année, erratique,  
nicheur, localisé.
- Autour des Palombes – *Accipiter gentilis*,  
présent toute l'année, migrateur, hivernant, nicheur,  
discret et localisé, peu commun.
- Busard Saint-Martin – *Circus cyaneus*,  
présent toute l'année, migrateur, hivernant,  
nicheur localisé devenu rare.
- Busard cendré – *Circus pygargus*,  
migrateur, estivant nicheur, localisé et rare.
- Milan royal – *Milvus milvus*,  
LR **VU** présent toute l'année, migrateur,  
hivernant, nicheur, assez commun.
- Chouette de Tengmalm – *Aegolius funereus*, erratique ?  
sédentaire ? nicheuse assez rare et localisée.
- Chevêchette d'Europe – *Glaucidium passerinum*,  
erratique, sédentaire (d'arrivée récente),  
nicheuse, très rare.
- Grand-duc d'Europe – *Bubo bubo*,  
sédentaire, nicheur assez commun.
- Faucon pèlerin – *Falco peregrinus*, présent toute  
l'année, migrateur, hivernant, nicheur, localisé.

## Autres espèces nicheuses :

- Élanion blanc – *Elanoides forficatus*,  
LR **VU** erratique, nicheur occasionnel.
- Bondrée apivore – *Pernis ptilorhynchus*,  
migratrice, estivante nicheuse, assez commune.
- Épervier d'Europe – *Accipiter nisus*, présent toute  
l'année, migrateur, hivernant, nicheur, commun.
- Milan noir – *Milvus migrans*,  
migrateur, estivant nicheur, assez commun.
- Buse variable – *Buteo buteo*,  
présente toute l'année, migratrice,  
hivernante, nicheuse, commune.
- Effraie des clochers – *Tyto alba*,  
sédentaire, erratique, nicheuse, très rare.
- Chevêche d'Athéna – *Athene noctua*,  
sédentaire, nicheuse localisée (et devenue  
relativement) peu commune.
- Hibou moyen-duc – *Asio otus*,  
présent toute l'année, migrateur, hivernant, nicheur,  
assez commun.
- Petit-duc scops – *Otus scops*,  
migrateur, estivant nicheur, localement commun.
- Chouette hulotte – *Strix aluco*,  
sédentaire, nicheur commun.
- Faucon crécerelle – *Falco tinnunculus*, présent  
toute l'année, migrateur, hivernant, nicheur, commun.
- Faucon hobereau – *Falco subbuteo*, migrateur,  
estivant nicheur, peu commun.



## Espèces de passage (migratoires ou occasionnelles) :

- Aigle de Bonelli – *Aquila fasciata*,  
LR **EN** erratique, occasionnel.
- Balbuzard pêcheur – *Pandion haliaetus*,  
LR **VU** migrateur régulier au double passage,  
relativement fréquent.
- Busard des roseaux – *Circus aeruginosus*,  
migrateur, régulier, assez commun.
- Busard pâle – *Circus macrourus*, migrateur, rare.
- Hibou des marais – *Asio flammeus*,  
LR **VU** migrateur, hivernant, rare.
- Faucon crécerellette – *Falco naumanni*,  
LR **VU** erratique, présent en fin de saison estivale.
- Faucon kobez – *Falco vespertinus*,  
migrateur irrégulier, au passage pré-nuptial surtout.
- Faucon d'Eléonore – *Falco eleonorae*,  
erratique, migrateur estival, rare mais régulier.
- Faucon émerillon – *Falco columbarius*,  
migrateur au double passage, hivernant, rare.

## Espèces exceptionnelles :

- Vautour de Rüppell – *Gyps rueppelli*,  
erratique, exceptionnel.
- Aigle criard – *Clanga clanga*, signalé dans  
la bibliographie et une seule donnée actuelle.
- Aigle ibérique – *Aquila adalberti*, exceptionnel.
- Aigle impérial – *Aquila heliaca*, exceptionnel.
- Pygargue à queue blanche – *Haliaeetus albicilla*,  
LR **CR** erratique, exceptionnel.
- Buse pattue – *Buteo lagopus*, erratique, exceptionnelle.
- Faucon sacre – *Falco cherrug*, accidentel ?

Extrait de la Liste commentée des oiseaux  
du PNC, 2023 (voir Bibliographie).

LR = Liste rouge des espèces menacées de France  
métropolitaine (voir p. 50).





C'est donc tout naturellement que la stratégie scientifique 2014-2029 de l'établissement public du Parc national des Cévennes a inscrit le suivi des rapaces dans les priorités des équipes dédiées à la connaissance. Les espèces de ce guide font l'objet de suivis particuliers visant à :

- assurer la protection des sites de nidification en période de reproduction ;
- suivre la reproduction ;

- pour certaines espèces, connaître leurs effectifs ;
- par la réintroduction du Gypaète barbu, contribuer à renforcer la population nationale.

D'autre part, un travail avec les différents partenaires est mis en œuvre par la concertation, pour assurer la protection structurelle des habitats des espèces les plus sensibles, conformément à l'article L. 411 du code de l'Environnement.

### Un outil de gestion conservatoire

Les « zones de sensibilité majeure » (ZSM) ont été mises en place par l'Etat afin de préserver les espèces les plus fragiles des perturbations humaines. Ces zones concernent des sites de reproduction des rapaces, et plus rarement des dortoirs et des sites de réintroduction.

Elles concernent les espèces les plus menacées, c'est-à-dire celles dont les effectifs et les habitats se dégradent à un point tel que la viabilité de leurs populations est compromise. En France, ce sont par exemple le Gypaète barbu et le Vautour percnoptère.

Dans le Parc national des Cévennes, cet outil de gestion conservatoire permet de suivre chaque année la reproduction de 15 espèces de rapaces, présentées dans ce guide. Les ZSM sont une version modernisée des « périmètres de quiétude » conçus et mis en œuvre par le Parc national des Cévennes dans les années 1990.

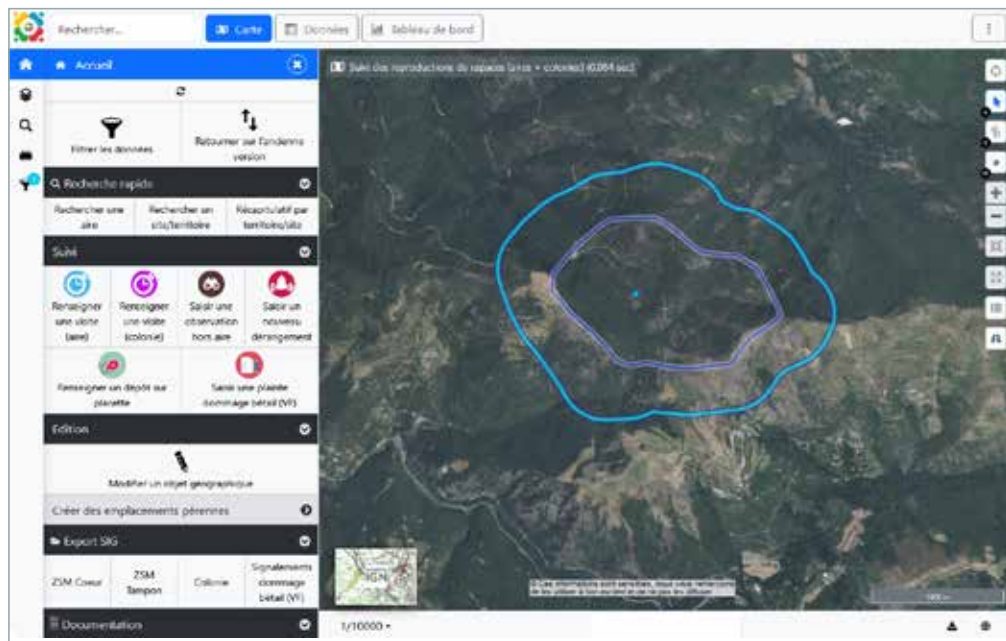
## LES ZONES DE SENSIBILITÉ MAJEURE

La reproduction est particulièrement sensible chez les rapaces. Sa réussite repose notamment sur le respect de la quiétude de ces oiseaux autour de leurs aires (nids). Si les adultes sont dérangés pendant la construction de l'aire, la couvaison ou l'élevage des jeunes, ils peuvent abandonner leur nichée temporairement ou même définitivement. Toute absence des adultes anormalement longue expose la nichée à un danger de mort : œufs, nouveau-nés ou jeunes risquent de mourir de faim, de conditions météorologiques défavorables ou d'être consommés par un prédateur opportuniste.

Une zone de sensibilité majeure (ZSM) est un périmètre autour du nid au sein duquel il est nécessaire d'assurer la tranquillité des oiseaux durant la saison de reproduction. Son étendue et la période de sensibilité varient selon les espèces.

Les ZSM sont définies au fur et à mesure de la découverte des sites de nidification. Ces sites sont souvent réutilisés d'année en année sur de longues périodes car ils présentent des caractéristiques particulières, nécessaires à l'espèce. Ils ne sont toutefois pas tous utilisés chaque année.

Durant la période sensible, les sources de dérangement (manifestations, aménagements, travaux...) sont à éviter sur ces sites. La sensibilité des rapaces aux perturbations humaines varie selon l'espèce et le type d'activité. En cas de projet portant sur une ZSM, l'expertise des agents du Parc et le dialogue avec les porteurs de projet permettent de définir dans quelles conditions le projet peut être compatible avec le bon déroulement de la reproduction des oiseaux. L'objectif est toujours de concilier au mieux les enjeux de préservation du patrimoine naturel et les autres besoins du territoire.



Exemple d'une ZSM générée sur Géomatika : le dessin des deux enveloppes (zone cœur avec autour la zone tampon) n'est jamais un cercle parfait autour de l'aire de nidification. Pour le Circaète-Jean-le-Blanc de notre exemple comme pour d'autres espèces (Aigle royal, Faucon pèlerin...), le périmètre de la ZSM est un polygone de plusieurs dizaines d'hectares qui est redessiné pour tenir compte de la topographie du site.

### Dans l'espace

D'année en année, un couple de rapaces ne se reproduit pas automatiquement dans le même nid que les années antérieures. S'il en utilise toujours un seul à la fois, un couple possède plusieurs aires qui sont toutes précisément localisées afin de créer une ZSM pour chaque aire. Chaque année, seule la ZSM de l'aire utilisée par le couple pour se reproduire, est « activée ». Ce périmètre est communiqué aux usagers de la nature et sert à l'établissement public du Parc national des Cévennes pour formuler des prescriptions : les activités humaines qui s'y déroulent font l'objet de modalités spécifiques pour ne pas perturber la reproduction en cours.

Les ZSM liées aux autres aires du couple, activées automatiquement en début de période

de reproduction, sont « désactivées » pour la saison en cours, une fois que l'aire utilisée est connue. Les activités humaines peuvent s'y dérouler sans modalité particulière. Ces ZSM sont gardées en mémoire, car les sites restent a priori attractifs pour l'espèce qui peut revenir y nidifier les années suivantes.

### Dans le temps

Chaque espèce de rapace a une écologie et une biologie différente. La période de quiétude n'est donc pas la même d'une espèce à l'autre. À chaque ZSM correspond une période de sensibilité qui découle du cycle de reproduction de l'espèce.

Cette période recouvre les stades suivants : parade des adultes, préparation de l'aire, ponte des œufs, couvaison, éclosion, élevage et envol des jeunes.

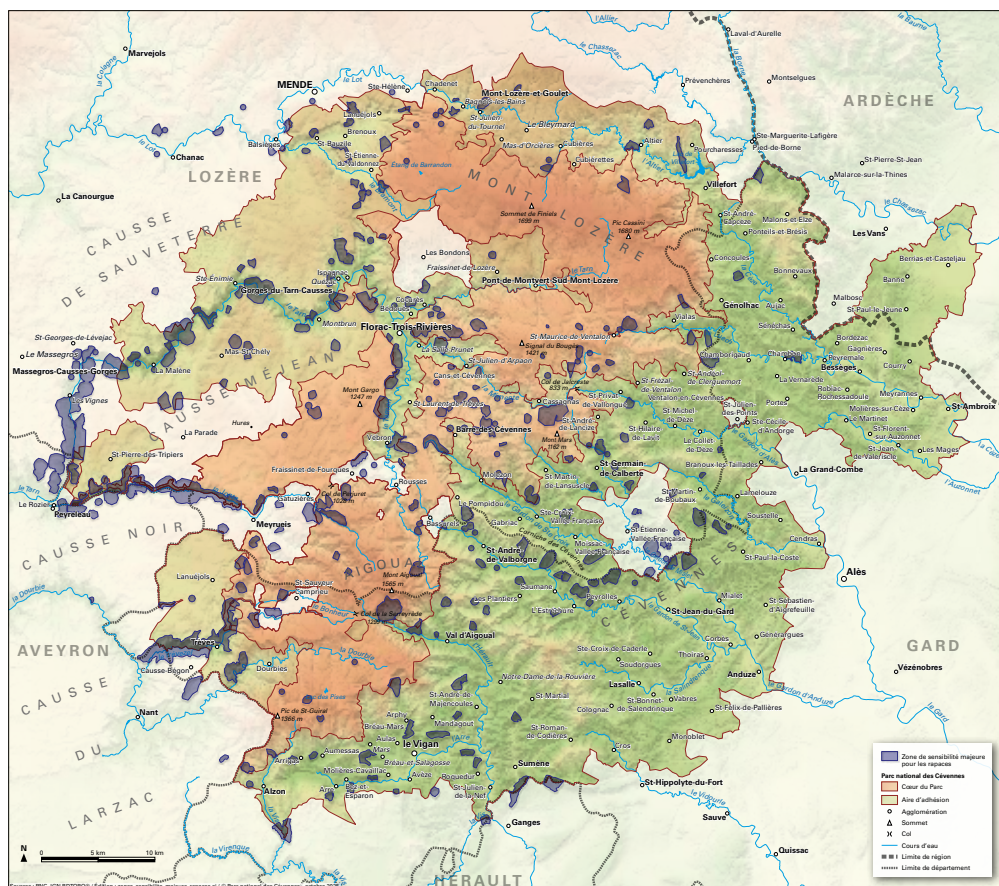
## Une cartographie en temps réel

L'application Geomatika permet, à partir d'un fond cartographique au 1:25000, de délimiter les ZSM en fonction des distances nécessaires à la quiétude de chaque espèce. Deux périmètres sont ainsi générés :

- **zone cœur** : secteur le plus sensible, où toute activité bruyante (travaux mécanisés, sports motorisés) ou intrusive (survol de drone, entretien ou création d'aménagements) est à proscrire ;
- **zone tampon** : secteur plus vaste autour de la zone cœur à l'échelle duquel les activités les plus impactantes comme le survol (hélicoptères, avions, ULM, etc.) sont à proscrire.

Le suivi des aires est renseigné avec les données d'observation des agents pour chaque espèce au fur et à mesure du déroulement de la saison de reproduction. La diffusion automatique des données dans un réseau national permet un suivi affiné, en temps réel, des espèces protégées et une gestion locale plus efficace des activités pouvant avoir un impact sur leur reproduction.

## Carte des zones de sensibilité majeure pour les rapaces



Carte des ZSM pour les rapaces, toutes espèces confondues, sur le territoire du Parc national des Cévennes (sites de nidification où au moins une ponte a été observée ces dix dernières années), en date du 10/10/2025.

### PRÉSERVER LES HABITATS ET LES SITES DE NIDIFICATION

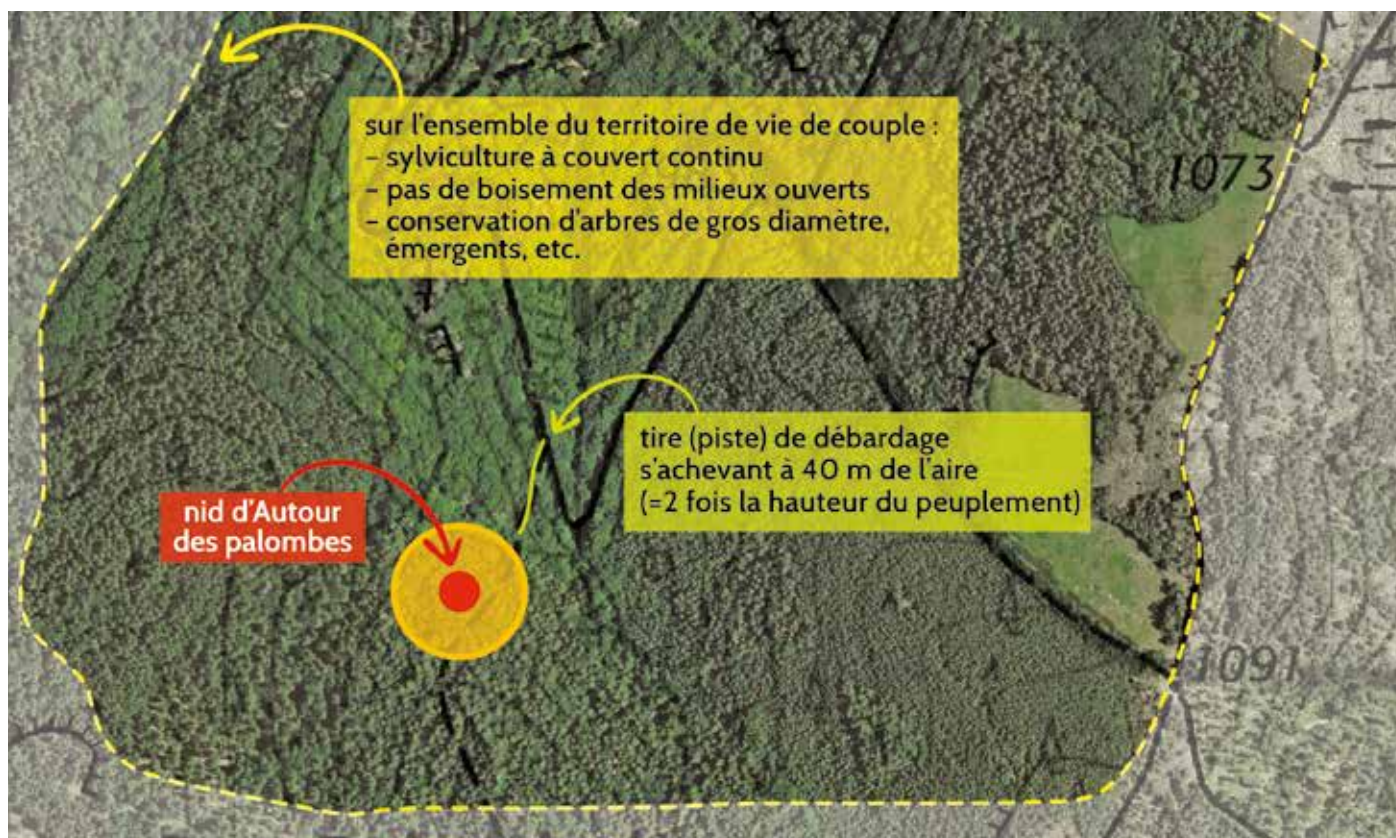
La présence d'un couple de rapaces sur un site durant la période de reproduction est le signe que cette espèce a trouvé les différents éléments dont elle a besoin pour établir un territoire :

- un, ou plus souvent, des habitats qui correspondent à ses exigences écologiques (alimentation et reproduction, notamment) ;

- un support de l'aire (gros arbre, falaise, cavité, etc.) ;
- des perchoirs / reposoirs utilisés pour la chasse, le repos, la surveillance des jeunes et du territoire ;
- une certaine quiétude qui dépend également de la fonction d'écran offerte par l'environnement immédiat du site de nidification ;
- d'autres conditions telles que l'aérodynamisme, la sécurité vis-à-vis d'autres individus ou espèces, etc.

La protection du couple passe donc par la préservation de ces caractéristiques afin que le site occupé reste attractif. Dans ce but, des mesures de gestion spécifiques peuvent être adoptées, à deux échelles différentes :

- autour de l'aire, il est fortement recommandé de définir un périmètre qui restera exempt de toute coupe d'arbres ou travaux mécanisés afin de préserver l'environnement immédiat du site de nidification. Le rayon de ce périmètre est à définir au cas par cas selon la sensibilité de l'espèce concernée (le plus souvent de l'ordre d'une à deux fois la hauteur du peuplement) ;
- à une échelle plus large, il est nécessaire d'éviter de modifier fortement les habitats et le paysage qui composent le territoire de vie du couple de rapaces. Il s'agit notamment de :
  - préserver les milieux ouverts et la mosaïque de milieux (ne pas reboiser systématiquement les landes ou les milieux ouverts) ;
  - conserver un couvert forestier permanent (adoption d'une sylviculture mélangée à couvert continu<sup>(1)</sup>, sans coupe rase) ;
  - conserver une forte densité d'arbres de gros diamètres (supérieurs à 90 cm), possédant de grosses branches charpentières (branches naissant du tronc), émergents de la canopée ou présentant un port étalé. Les arbres utilisés comme perchoirs ou reposoirs, lorsqu'ils sont connus, doivent être systématiquement préservés.



Exemple de protection des habitats autour d'un site de nidification.

Comme pour la préservation du site de nidification, ces recommandations s'appliquent sur un territoire d'une surface variable, selon la sensibilité de l'espèce. Par exemple, l'Autour des palombes ou l'Aigle botté sont des espèces très sensibles à une modification de leur habitat et de leur site de nidification. Elles ont besoin que leur site de nidification soit préservé dans un rayon d'au moins deux fois la hauteur du peuplement, et que des milieux

forestiers favorables soient conservés sur plusieurs dizaines, voire centaines d'hectares. A l'inverse, la Chouette de Tengmalm peut supporter des prélèvements d'arbres à proximité de son site de nidification (dont elle change régulièrement) sous réserve qu'ils soient modérés et aient lieu en dehors de la période de reproduction. Sa préservation dépend en revanche fortement de la densité d'arbres à loges de Pic noir conservés.

Pour les propriétaires et les gestionnaires forestiers, il est donc nécessaire de connaître les sites de nidification de rapaces sur la propriété et dans sa périphérie, afin de prendre en compte ces espèces et de faire des choix de gestion adaptés à leur conservation lors de l'élaboration du document de gestion durable (plan simple de gestion en forêt privée, aménagement en forêt publique).

<sup>(4)</sup> La « sylviculture mélangée à couvert continu » est un mode de gestion forestière basée sur des prélèvements réguliers et modérés (inférieurs à 25 % du volume, donc sans coupe rase), favorisant la diversité en essences, la présence de toutes les strates de végétation et privilégiant la régénération naturelle. Elle permet, entre autres, de conserver une ambiance forestière permanente, de favoriser les ressources alimentaires des passereaux, petits mammifères et insectes, et d'éviter les modifications fortes des habitats.



# L'essentiel à retenir

Les dangers qui pèsent sur les rapaces sont multiples mais des solutions existent et nous avons tous, à notre niveau, un rôle à jouer. Voici l'essentiel à retenir.

## PROPRIÉTAIRES, EXPLOITANTS, TECHNICIENS

Vous êtes concernés par la présence d'un site de nidification ? Les travaux mécanisés, agricoles et forestiers ainsi que la création et l'entretien des infrastructures (pistes carrossables et dessertes, aménagements récréatifs comme un sentier de randonnée, un poste de tir cynégétique..., lignes électriques) doivent être précédés d'une réflexion concertée afin de limiter au maximum la perturbation du site : *les agents du Parc national sont à votre écoute pour trouver avec vous des solutions adaptées.*

Il est également possible de travailler sur l'attractivité des sites. En zone Natura 2000 (tout le cœur du Parc national), les propriétaires forestiers peuvent recevoir une aide financière pour une action favorable à la conservation des rapaces. *Référent au PNC : chargé de mission N2000.*

## PROMENEURS, SPORTIFS ET AMATEURS D'ACTIVITÉS DE PLEINE NATURE, PHOTOGRAPHES

Les milieux naturels que vous fréquentez sont également le territoire de vie des espèces. Votre proximité privilégiée avec des rapaces vous donne une responsabilité vis-à-vis d'eux. Restez discret (pas de cris !) et à distance : en respectant cette règle de bon sens, vous mettez de votre côté toutes

les chances d'être, en retour, gratifié de belles observations.

Les périodes de quiétude et périmètres des ZSM actives sont communiquées aux clubs, associations, prestataires sportifs et touristiques ainsi qu'aux offices de tourisme des secteurs concernés : *renseignez-vous avant votre sortie, soyez attentifs aux panneaux d'information sur site, respectez les consignes.*

## CHASSEURS

Les intoxications au plomb, ou saturnisme, sont fréquentes chez les rapaces qui débarrassent la nature d'animaux malades, blessés ou morts. Le saturnisme est l'une des principales causes de mortalité des quatre vautours et concerne particulièrement d'autres espèces comme le Milan royal. Il est également un facteur de comorbidité connu (troubles neurologiques, digestifs et du comportement, perte de la vue, baisse de l'immunité ...). En évitant l'usage de munitions au plomb, vous contribuez à la sauvegarde des rapaces. L'ANCG (association nationale des chasseurs de grand gibier) peut vous renseigner. *Référent balistique : jeanclaude.tolphin@gmail.com*

## HABITANTS

Les empoisonnements directs (consommation d'appâts visant la destruction d'autres espèces) ou indirects (consommation de

proies ou cadavres empoisonnés) sont une cause majeure de mortalité chez tous les rapaces. L'usage domestique, même ponctuel, de poisons, en particulier ceux ciblant « les ravageurs », peut être fatal aux oiseaux ou les fragiliser (baisse de la vigilance, affaiblissement ...) ce qui les expose à d'autres dangers mortels (prédation, collision avec un obstacle...) : *à défaut de s'en passer complètement, il convient de limiter tous les traitements chimiques au strict nécessaire.*

## GESTIONNAIRES DES RÉSEAUX ÉLECTRIQUES

L'électrocution de nombreuses espèces d'oiseaux qui se posent sur des poteaux ou pylônes portant les lignes électriques, et les collisions des grands rapaces avec les lignes dangereuses sont une cause de mortalité courante. Des mesures de protection des installations s'appliquent dans les zones protégées (cœur des parcs nationaux, sites Natura 2000, ...). Jusqu'en 2028, le programme européen LIFE *SafeLines4Birds* prévoit d'étendre l'enterrement et l'équipement de lignes dangereuses à d'autres portions de territoire et de mettre en place des protocoles de suivi et de maintenance du réseau évitant les dérangements en période de reproduction. Il cible une réduction de la mortalité de 13 espèces de rapaces face à la multiplication des obstacles aériens.

## PARLEZ-EN AVEC NOUS !

- Vous souhaitez signaler un site de nidification ?
- Faire des travaux d'aménagement ?
- Effectuer une coupe forestière ?
- Organiser une manifestation publique sportive ou culturelle ?

Parlez-en avec nous : les agents du Parc national sont à votre écoute, vous conseillent et vous accompagnent.

Propriétaires et gestionnaires forestiers, contactez le pôle *Forêt & chasse*

Agriculteurs, contactez le pôle *Agri-environnement & eau*

Organisateurs de manifestations/activités sportives ou culturelles, contactez le service *Accueil & sensibilisation*

Maison du tourisme et du Parc Ancienne gare,  
48400 Florac-Trois-Rivières  
04 66 49 53 02  
[info@cevennes-parcnational.fr](mailto:info@cevennes-parcnational.fr)

	Période de quiétude	Fidélité au site	Cœur de la ZSM (r = rayon)	MENACES				
				Dérangement dû au bruit, à l'intrusion (dont création / entretien d'infrastructures)	Modification de l'environnement immédiat (travaux forestiers / agricoles)	Intoxication au plomb (saturnisme)	Collision/Électrocution avec des supports électriques	Intoxication aux poisons (raticides/ produits toxiques contre la petite faune vertébrée)
Gypaète barbu	1 <sup>er</sup> nov./15 août	X	r = 700 m	X		X	X	
Vautour percnoptère	1 <sup>er</sup> mars/15 sept.	X	r = 600 m	X		X		X
Vautour fauve	1 <sup>er</sup> déc./15 août	X majoritairement	r = 50 m	X		X	X	
Vautour moine	15 déc./15 oct.	X majoritairement	r = 600 m	X	X	X	X	X
Circaète Jean-le-Blanc	1 <sup>er</sup> mars/15 sept.	X	r = 250 m	X	X		X	X
Aigle botté	1 <sup>er</sup> avril/31 août	X	r = 250 m	X	X	X	X	X
Aigle royal	1 <sup>er</sup> janv./31 août	X	r = 700 m	X	X	X	X	X
Autour des palombes	1 <sup>er</sup> fév./31 juillet	X	r = 250 m	X	X			X
Busard Saint-Martin	10 avril/15 août	X majoritairement	r = 250 m	X	X		X	X
Busard cendré	10 avril/15 août	X	r = 250 m	X	X		X	X
Milan royal	1 <sup>er</sup> fév./31 juillet	X	r = 300 m	X	X + X	X	X	X
Chouette de Tengmalm	1 <sup>er</sup> janv./31 juillet		r = 250 m	X				
Chevêchette d'Europe	1 <sup>er</sup> janv./31 juillet		r = 250 m	X				
Grand-duc d'Europe	1 <sup>er</sup> déc./31 août	X	r = 250 m	X	X		X	X
Faucon pèlerin	1 <sup>er</sup> fév./30 juin	X majoritairement	r = 250 m	X				X

Une case renseignée signifie que la menace est particulièrement importante pour l'espèce.

# Le Gypaète barbu

*Gypaetus barbatus*



EN

EN DANGER



FALAISES



MILIEUX  
OUVERTS

- **France : espèce classée en danger sur la Liste rouge. Espèce sédentaire.**
- **PNC : espèce récemment réintroduite, erratique.**
- **Sensibilité au dérangement durant la période de reproduction : +++**



Aire de répartition maximale

## Biologie – Écologie

Espèce des massifs escarpés, ce très grand rapace niche exclusivement dans les falaises.

Avec une maturité sexuelle atteinte à l'âge de 7-8 ans (espèce longévive), une première reproduction réussie particulièrement tardive, vers 10-12 ans, et un seul jeune produit par an lorsque la reproduction n'échoue pas, un couple procréé seulement quelques gypaétons au cours de son existence. Le couple formé est sédentaire et reste sur son territoire toute l'année.

Nécrophage, il a la particularité de s'alimenter de restes osseux d'animaux sauvages (chevreuils, mouflons, chamois...) et domestiques (moutons, veaux) morts sur les estives ou laissés sur les placettes d'équarrissage naturel. Le « casseur d'os » lâche les plus gros os sur des pierriers pour en ingurgiter les fragments. En se nourrissant, il contribue, avec les vautours, à jouer un rôle sanitaire essentiel.

L'espèce a toujours été présente en faible effectif dans les montagnes des Pyrénées et de Corse. Elle fait l'objet de programmes de réintroduction depuis 1986 dans les Alpes et depuis 2012 dans les Grands Causses où aucune reproduction n'est encore constatée parmi les 15 individus actuellement présents (PNC, 2024). Avec 91 couples territoriaux pour 66 couples reproducteurs (Plan national d'actions, 2024), le Gypaète fait partie des rapaces les plus menacés en France.



# Critères de détermination

## ADULTE

- Envergure 260 cm – 295 cm.
- Ailes longues et fuselées, plus étroites que le Vautour moine ou fauve.
- Ailes, queue et dos noirâtres, longue queue en forme de pointe.



- Tête, poitrine, ventre et tarses blanchâtre à orangé.
- Yeux jaunes, cerclés de rouge.
- « Barbe » de plumes noires sous la base du bec.
- Pas de différence majeure entre le mâle et la femelle.

## JUVÉNILÉ

- Brun foncé à noirâtre sur le dessus avec de petites stries pâles (manteau, croupion, ailes), noir chamoisé dessous.
- Il lui faut 7-8 ans pour acquérir son plumage d'adulte.
- Yeux et cercles oculaires bruns, « barbe » courte.



## Étapes-clés de la reproduction

Le cycle de reproduction du Gypaète est très long et débute tôt en saison : dès le début novembre pour la sélection et la construction de l'aire, de fin décembre à mars pour la ponte et l'éclosion du poussin après 53 à 55 jours d'incubation, d'avril à mi-juin pour l'élevage du poussin, et entre mi-juin et fin août pour l'envol du jeune et son émancipation de l'aire.

**PÉRIODE DE QUIÉTUDE : 1<sup>ER</sup> NOVEMBRE – 15 AOÛT**

JAN

FÉV

MARS

AVRIL

MAI

JUIN

JUIL

AOÛT

SEPT

OCT

NOV

DÉC

## Aidez-nous à conserver cette espèce sur le territoire

Durant la période de quiétude définie ci-dessus, merci de respecter la zone de sensibilité majeure (ZSM) mise en place :

- cœur : aucune activité bruyante ou intrusive dans un rayon de 700 m autour du nid occupé ;
- zone tampon : aucune des activités les plus impactantes dans un rayon de 1700 m autour du nid occupé.



Éviter l'usage de munitions au plomb pour la chasse au grand gibier : l'ingestion d'un seul fragment de plomb suffit à tuer un gypaète adulte.

**AIDEZ-NOUS  
À CONSERVER  
LES RAPACES**  
> p. 14-15

# Le Vautour percnoptère

*Neophron percnopterus*



EN DANGER



FALAISES



MILIEUX  
OUVERTS

- **France : espèce classée en danger sur la Liste rouge. Espèce migratrice.**
- **PNC : estivant nicheur, rare et localisé.**
- **Sensibilité de l'espèce au dérangement durant la période de reproduction : +++**



Aire de répartition  
maximale

## Biologie – Écologie

C'est un vautour de falaise. Il niche dans les zones les plus ensoleillées, abritant son nid dans une cavité. Espèce longévive, il se reproduit vers 5-6 ans et peut produire jusqu'à deux jeunes à l'envol. Les couples sont formés à vie et fidèles à leur site de reproduction.

Le Vautour percnoptère recherche sa nourriture dans les espaces ouverts, en parcourant son territoire en vol, en explorant un terrain au sol, ou en se postant à l'affût sur un promontoire rocheux. Les parcours de bétail font partie de ses terrains de prospection préférés.

Nécrophage, il consomme les déchets, laissés par les autres vautours sur une carcasse. Il peut également s'alimenter de petits cadavres et d'excréments. Cet opportuniste est étroitement lié à l'activité pastorale.

La faible population française (87 couples territoriaux pour 78 couples nicheurs en 2024) est composée de deux noyaux : pyrénéen (80 %) et méditerranéen (20 %). La situation de ce rapace demeure très précaire malgré une faible remontée des effectifs pyrénéens (Plan national d'actions, 2024). L'espèce reste très fragile sur le territoire du Parc national, où un à trois couples nichent annuellement, depuis son retour naturel en 1986 (PNC-LPO).

Migrateur transsaharien, il vient se reproduire sur le territoire du Parc entre mars et septembre.



## Critères de détermination



- Coiffe de plumes qui donne à la tête un aspect ébouriffé.
- Face et cire du bec jaune-orangé, bec long et fin au bout crochu noir.
- Petits yeux noirs.
- Tête et corps blancs lavés de brun roussâtre.
- Pas de différence majeure entre le mâle et la femelle.



### ADULTE

- Envergure : 150 – 175 cm.
- Ailes longues, rectangulaires et fuselées, aux « doigts » distincts.
- Dessous blanc avec les plumes de vol (rémiges) noires.
- Queue en pointe.
- Sa silhouette rappelle le Gypaète barbu en moitié moins grand.

### JUVÉNIL

- Plumage brun foncé contrasté de chamoisé qui s'éclaircit jusqu'à la maturité sexuelle à 4-6 ans.

## Étapes-clés de la reproduction

Plus court que chez les autres vautours, le cycle de reproduction du Vautour percnoptère débute mi-mars, au retour de migration avec les accouplements, le choix de l'aire et sa préparation par un apport sommaire de matériaux.

La femelle pond en moyenne deux œufs dans la deuxième quinzaine d'avril qu'elle couve de 39 à 45 jours. L'élevage du/des jeune(s) se déroule sur deux mois et demi, de fin mai à fin août. Jeunes et adultes repartent en migration en septembre.

**PÉRIODE DE QUIÉTUDE : 1<sup>ER</sup> MARS – 15 SEPTEMBRE**

JAN

FÉV

MARS

AVRIL

MAI

JUIN

JUIL

AOÛT

SEPT

OCT

NOV

DÉC

## Aidez-nous à conserver cette espèce sur le territoire

Durant la période de quiétude définie ci-dessus, merci de respecter la zone de sensibilité majeure (ZSM) mise en place :

- cœur : aucune activité bruyante ou intrusive dans un rayon de 600 m autour du nid occupé ;
- zone tampon : aucune des activités les plus impactantes dans un rayon de 1000 m autour du nid occupé.



Éviter l'usage de raticides : ils sont une cause de mortalité majeure pour le Vautour percnoptère qui glane n'importe quel déchet ou petit animal mort pour se nourrir.

**AIDEZ-NOUS  
À CONSERVER  
LES RAPACES**  
> p. 14-15

# Le Vautour fauve

*Gyps fulvus*




FALAISES



MILIEUX  
OUVERTS

- **France : espèce sédentaire.**
- **PNC : espèce réintroduite, sédentaire, erratique, nicheur commun.**



 Aire de répartition maximale

## Biologie – Écologie

Le Vautour fauve a besoin de zones rocheuses pour établir son aire et de reliefs offrant une bonne aérologie pour pouvoir se déplacer en vol plané sur de longues distances. Grégaire, il niche en colonies regroupant jusqu'à plusieurs centaines d'individus. Il installe son nid en falaise, dans une cavité ou sur une vire abritée des intempéries.

Il a une longue durée de vie (espèce longévive) avec une première reproduction vers 4-5 ans, et en cas de succès, un seul œuf produit par an. Il est fidèle à son partenaire et reste sur son territoire toute l'année.

Doté d'une vue exceptionnelle, il recherche sa nourriture en survolant les vastes espaces ouverts. Nécrophage, il s'alimente, en groupes parfois importants, de cadavres de mammifères de taille moyenne à grande dont il consomme les parties molles (viscères, muscles). Il est fortement tributaire du pastoralisme auprès duquel il joue en retour un rôle sanitaire essentiel.

L'espèce, éteinte dans les Grands Causses dans les années 1930, a survécu dans les Pyrénées. Au début des années 1970, elle fait l'objet d'un programme de renforcement dans les Pyrénées, qui comptent alors une dizaine de couples, et de réintroduction dans les Grands Causses (Plan national d'actions, 2024). Suivie annuellement depuis, l'espèce compte 1015 couples nicheurs dans les Grands Causses en 2024 (PNC-LPO).

# Critères de détermination



- Envergure : 240 – 280 cm.
- Ailes longues, larges et arrondies, à très longs « doigts ».
- Ventre fauve, strié de brun foncé, plumes de vol noires.
- Queue courte, en éventail.

## ADULTE

- Corps massif, plumage jaune roux doré ou brun-jaunâtre, beige, noir.
- Crâne, yeux et long cou clairs.
- Bec puissant, de couleur corne.
- Large collerette de plumes duveteuses blanches.
- Pas de différence majeure entre le mâle et la femelle.

## JUVÉNIL

- Yeux et bec foncés.
- Plumage brun, collerette de plumes brunes s'éclaircissant avec l'âge.



## Étapes-clés de la reproduction

Le cycle de reproduction du Vautour fauve, de près de neuf mois, démarre fin novembre avec les accouplements et parades. Un œuf est pondu, à partir de fin décembre et couvé environ 54 jours par les adultes. Un échec précoce rend une ponte de remplacement possible. Le poussin passe quatre mois au nid avant de s'envoler, de fin juin à août. Il est encore nourri sur l'aire ou à proximité deux à trois semaines après son envol.

**PÉRIODE DE QUIÉTUDE : 1<sup>ER</sup> DÉCEMBRE – 31 JUILLET**

JAN

FÉV

MARS

AVRIL

MAI

JUIN

JUIL

AOÛT

SEPT

OCT

NOV

DÉC

## Aidez-nous à conserver cette espèce sur le territoire

Durant la période de quiétude définie ci-dessus, merci de respecter la zone de sensibilité majeure (ZSM) mise en place :

- cœur : aucune activité bruyante ou intrusive dans un rayon de 50 m autour du nid occupé ;
- zone tampon : aucune des activités les plus impactantes dans un rayon de 250 m autour du nid occupé.



Pour les agriculteurs : entretenir le réseau des placettes d'équarissage naturel sur les exploitations agricoles permet aux vautours d'assurer leur rôle d'éboueur de la nature et de limiter la propagation de maladies.

AIDEZ-NOUS  
À CONSERVER  
LES RAPACES  
> p. 14-15

# Le Vautour moine

*Aegypius monachus*



EN DANGER

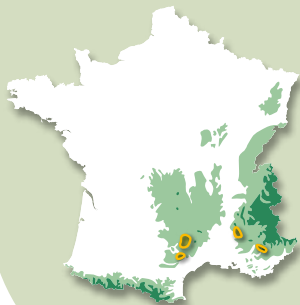


MILIEUX  
OUVERTS



FORÊTS

- **France : espèce classée en danger sur la Liste rouge. Espèce sédentaire.**
- **PNC : espèce réintroduite, sédentaire, erratique, nicheur peu commun.**
- **Sensibilité de l'espèce au dérangement durant la période de reproduction : +++**



Aire de répartition maximale

## Biologie – Écologie

Le Vautour moine affectionne les reliefs et escarpements rocheux. Il niche en haut d'arbres, dans des forêts situées en haut de pente, pour avoir un accès facile à son nid et aux zones ouvertes où il recherche sa nourriture. Sa maturité sexuelle est tardive (4-5 ans) et le couple formé produit un seul jeune par an en cas de réus-site. Sédentaire, il ne s'éloigne guère de son secteur de reproduction.

Ce nécrophage repère les cadavres, ou d'autres charognards sur une carcasse, à très haute altitude grâce à sa vue perçante. Son régime alimentaire couvre une grande variété de mammifères sauvages ou domestiques de taille petite à moyenne (campagnol, fouine, blaireau, sanglier, renard, mouflon, brebis...). Il en consomme les parties dures (peau, tendons, cartilages).

Plus aucun Vautour moine n'était présent en France avant un programme de réintroduction mis en place dans les années 1990 dans les Grands Causses, les Baronnies et le Verdon. En 2024, 31 couples nicheurs étaient dénombrés dans les Grands Causses (PNC-LPO), principalement dans les gorges de la Jonte et du Tarn, soit 60 % de la population française qui recensait 64 couples territoriaux pour 54 couples nicheurs (Plan national d'actions, 2024). La responsabilité du Parc national dans la conservation de cette espèce est donc très importante.

# Critères de détermination

## ADULTE

- Stature imposante, renforcée par le plumage brun.
- Tête dégarnie, au duvet gris d'où son nom.
- Cou emplumé, bordé d'une large collerette de plumes brun clair.
- Face avec des replis bleuâtres et marques sombres autour des iris foncés.
- Bec fort à la cire bleutée ou rosée.



## JUVÉNILÉ

- Plumage entièrement marron foncé, presque noir pour les jeunes de l'année, s'éclaircissant avec l'âge.
- Yeux et bec sombres.



- Envergure : 250 - 295 cm.
- Ailes longues et larges, de forme rectangulaire, aux « doigts » très marqués.
- Queue courte, en éventail.
- Pattes gris-bleu emplumées.
- Pas de différence majeure entre le mâle et la femelle.

## Étapes-clés de la reproduction

Le cycle de reproduction est très long chez le Vautour moine qui occupe l'aire, ou à défaut, son site de reproduction, toute l'année. Les parades et la construction du nid commencent dès le mois de décembre et la ponte intervient de février à mars. L'œuf éclot après 54 jours d'incubation, d'avril à fin mai, et l'élevage du poussin dure quatre mois. Le jeune s'envole d'août à septembre et continue d'être nourri par les adultes un mois de plus à proximité du nid.

**PÉRIODE DE QUIÉTUDE : 15 DÉCEMBRE - 15 OCTOBRE**

JAN

FÉV

MARS

AVRIL

MAI

JUIN

JUIL

AOÛT

SEPT

OCT

NOV

DÉC

## Aidez-nous à conserver cette espèce sur le territoire

**Durant la période de quiétude définie ci-dessus, merci de respecter la zone de sensibilité majeure (ZSM) mise en place :**

- cœur : aucune activité bruyante ou intrusive dans un rayon de 600 m autour du nid occupé ;
- zone tampon : aucune des activités les plus impactantes dans un rayon de 1000 m autour du nid occupé.

**Pour les forestiers :**

- autour du nid occupé : éviter toute intervention dans un rayon équivalent au moins à la hauteur du peuplement ;
- à l'échelle de la ZSM ou de la parcelle forestière :
  - conserver les arbres porteurs de nids, émergents de la canopée ou remarquables (notamment les pins de gros diamètre, au port tabulaire) ;
  - conserver une densité élevée d'arbres de très gros diamètre ( $\geq 50$  cm).



Équiper les lignes (à défaut de les enterrer) et le haut des poteaux électriques dangereux de protections contre les collisions et les électrocutions.

**AIDEZ-NOUS  
À CONSERVER  
LES RAPACES  
> p. 14-15**

# Le Circaète Jean-le-Blanc

*Circaetus gallicus*



- **France : espèce migratrice.**
- **PNC : espèce migratrice nicheuse, commune.**
- **Sensibilité de l'espèce au dérangement durant la période de reproduction : +++**



Aire de répartition maximale

## Biologie – Écologie



Trois critères sont indispensables à la reproduction du Circaète : des secteurs boisés et calmes nécessaires à l'installation de son nid, des terrains de chasse ouverts et riches en reptiles, et un relief favorable aux mouvements de l'air pour qu'il puisse y trouver les ascendances nécessaires à son vol planant.

L'aire, au sommet d'un arbre, est souvent établie dans le haut d'une pente bien exposée et à l'abri des forts vents de printemps. Elle est choisie à proximité de versants et plateaux composés de friches, landes et rocailles bien exposées où l'oiseau trouve sa pitance.

« L'Aigle mangeur de serpents » se nourrit spécialement de reptiles (couleuvres, vipères...) et de petits mammifères quand les conditions sont plus défavorables.

Migrateur, il arrive sur le territoire début mars et repart en septembre-octobre vers la zone sahélienne.

Certaines années, la reproduction peut être quasi nulle chez cette espèce qui est l'une des espèces de rapaces dont le taux de reproduction est le plus faible. La population française est évaluée à 2500 à 3300 couples nicheurs (*Issa & Muller, 2015*). Sur le territoire du Parc national, 197 couples sont connus (PNC, 2024).

# Critères de détermination

## ADULTE

- Tête, gorge et poitrine d'un brun plus ou moins foncé.
- Dos brun-gris.
- Tête ronde, grands yeux jaunes rappelant un rapace nocturne.
- Bec gris-bleu.
- Doigts courts, adaptés à la capture de reptiles.
- Pas de différence majeure entre le mâle et la femelle.



- Envergure : 160 – 180 cm.
- Ailes longues et larges, avec le bout des plumes de vol sombre.
- Queue en éventail, barrée de 3 à 4 bandes sombres qui le différencient de la Buse variable.
- Ventre blanc, moucheté de taches beige à chocolat.



- En vol, il paraît généralement clair.
- Souvent observé en vol stationnaire (vol du saint esprit), pattes pendantes et tête penchée vers le sol.



## Étapes-clés de la reproduction

La recharge des aires et les accouplements se succèdent dès la deuxième quinzaine de mars et les pontes s'échelonnent de fin mars à fin mai avec un pic en avril. L'incubation dure 45 à 47 jours. Le long élevage du poussin s'étend sur dix à onze semaines. En août ou septembre, après l'envol, le jeune reste sur le site et continue d'être nourri par les adultes pendant les 40 à 50 jours qui précèdent la migration.

**PÉRIODE DE QUIÉTUDE : 1<sup>ER</sup> MARS – 15 SEPTEMBRE**

JAN

FÉV

MARS

AVRIL

MAI

JUIN

JUIL

AOÛT

SEPT

OCT

NOV

DÉC

## Aidez-nous à conserver cette espèce sur le territoire

Durant la période de quiétude définie ci-dessus, merci de respecter la zone de sensibilité majeure (ZSM) mise en place :

- cœur : aucune activité bruyante ou intrusive dans un rayon de 250 m autour du nid occupé ;
- zone tampon : aucune des activités les plus impactantes dans un rayon de 600 m autour du nid occupé.

Pour les forestiers :

- autour du nid occupé : éviter toute intervention dans un rayon équivalent au moins à la hauteur du peuplement ;
- à l'échelle de la ZSM ou de la parcelle forestière :
  - conserver les arbres porteurs de nids, émergents de la canopée ou remarquables (notamment les pins de gros diamètre, au port tabulaire) ;
  - conserver une densité élevée d'arbres de très gros diamètre ( $\geq 50$  cm) ;
  - ne pas créer ou élargir les pistes forestières ou tires de débardage.



Équiper les lignes (à défaut de les enterrer) et le haut des poteaux électriques dangereux de protections contre les collisions et les électrocutions.

**AIDEZ-NOUS  
À CONSERVER  
LES RAPACES**  
> p. 14-15

# L'Aigle botté

*Aquila pennata*

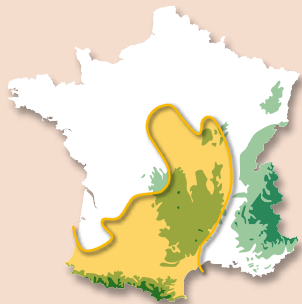


MILIEUX  
OUVERTS

MILIEUX  
SEMI-OUVERTS

FORÊTS

- **France : espèce migratrice.**
- **PNC : migrateur, estivant nicheur, rare.**
- **Sensibilité au dérangement durant la période de reproduction : +++**



Aire de répartition  
maximale

## Biologie – Écologie

L'Aigle botté place son aire dans les massifs boisés de feuillus ou de résineux plutôt clairs et constitués d'arbres matures. L'aire qui peut être imposante est ancrée sur une forte branche contre le tronc. En moyenne montagne, l'Aigle botté s'installe dans le haut des pentes dominant des vallées bocagères et sous les plateaux où il trouve sa nourriture.

Il recherche ses proies dans les paysages ouverts, les boisements peu denses et les clairières forestières. Il chasse en vol plané, en vol rapide près du sol, entre les branchages ou à l'affût. Son régime alimentaire est à très forte dominante ornithophage. Les geais et les turdidés prédominent. Il consomme peu de mammifères, et parfois, des lézards.

Migrateur transsaharien, il arrive dans les Cévennes fin mars. Sa migration post-nuptiale débute fin août et culmine à la mi-septembre. Certains individus hivernent dans le sud de la France, près du littoral.

Compte tenu de sa discrétion et de sa relative rareté, la population nicheuse du Parc national reste à évaluer avec plus de précision mais elle est estimée entre 5 et 10 couples (PNC, 2024) alors que la population française, en forte progression ces dernières années, est estimée entre 585 et 810 couples nicheurs en 2012 (*Issa & Muller, 2015*).

# Critères de détermination

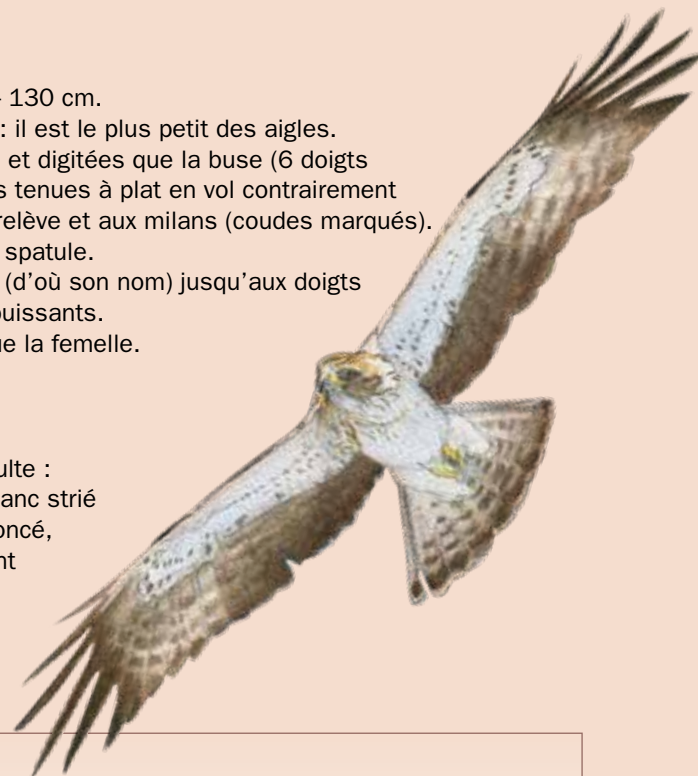


## ADULTE

- Tête proéminente, calotte et nuque claires, face plus sombre comme l'Aigle royal.

- Deux formes de coloration du plumage chez l'adulte :
  - claire, bien reconnaissable, avec le dessous blanc strié et lavé de roux, les rectrices et rémiges brun foncé,
  - sombre, plus délicate à déterminer, entièrement brun-noir dessous (confusion possible avec le Milan noir ou une Buse sombre).

- Envergure : 110 – 130 cm.
- Taille d'une Buse : il est le plus petit des aigles.
- Ailes plus carrées et digitées que la buse (6 doigts contre 5), toujours tenues à plat en vol contrairement à la buse qui les relève et aux milans (coudes marqués).
- Queue longue, en spatule.
- Tarses emplumés (d'où son nom) jusqu'aux doigts jaunes, épais et puissants.
- Mâle plus petit que la femelle.



## Étapes-clés de la reproduction

Les parades, accouplements et recharges de l'aire s'échelonnent durant tout le mois d'avril. La ponte intervient dans la première quinzaine de mai. L'incubation dure 35 à 38 jours. Les jeunes s'envolent fin juillet-début août après un séjour de 50 à 60 jours au nid. Ils s'en écartent progressivement dans les semaines qui précèdent le départ en migration en septembre.

### PÉRIODE DE QUIÉTUDE : 1<sup>ER</sup> AVRIL – 31 AOÛT

JAN

FÉV

MARS

AVRIL

MAI

JUIN

JUIL

AOÛT

SEPT

OCT

NOV

DÉC

## Aidez-nous à conserver cette espèce sur le territoire

Durant la période de quiétude définie ci-dessus, merci de respecter la zone de sensibilité majeure (ZSM) mise en place :

- cœur : aucune activité bruyante ou intrusive dans un rayon de 250 m autour du nid occupé ;
- zone tampon : aucune des activités les plus impactantes dans un rayon de 600 m autour du nid occupé.

### Pour les forestiers :

- autour du nid occupé, éviter toute intervention dans un rayon équivalent au moins à deux fois la hauteur du peuplement ;
- à l'échelle du massif forestier et du territoire de vie de l'espèce :
  - opter pour une sylviculture mélangée à couvert continu (voir définition, p. 13) ;
  - conserver un maillage bocager et la diversité des milieux en périphérie des massifs forestiers ;
  - conserver une superficie importante de peuplements matures (définition de diamètres d'exploitabilité élevés, création d'îlots de sénescence) ;
  - conserver une densité importante d'arbres de très gros diamètre ( $\geq 70$  cm) ;
  - limiter la création de pistes et dessertes forestières.

**AIDEZ-NOUS  
À CONSERVER  
LES RAPACES**  
> p. 14-15



Éviter l'usage de munitions au plomb pour le petit gibier (espèce sensible au saturnisme).



# L'Aigle royal

*Aquila chrysaetos*



VULNÉRABLE



FALAISES



MILIEUX  
OUVERTS



FORÊTS

- **France : espèce classée vulnérable sur la Liste rouge. Espèce sédentaire.**
- **PNC : présent toute l'année, erratique, nicheur, localisé.**
- **Sensibilité de l'espèce au dérangement durant la période de reproduction : +++**



Aire de répartition  
maximale

## Biologie – Écologie

L'Aigle royal recherche des versants escarpés, dotés de falaises ou de peuplements forestiers avec de vieux résineux pour y installer son site de nidification.

Pour la chasse, il préfère les milieux ouverts ou semi-ouverts tels que les landes, les pâturages, les clairières et les peuplements forestiers clairs. Un vol d'approche rasant où il progresse, masqué par la végétation ou le relief, ou un affût du sommet d'un perchoir bien en vue, lui permettent d'attaquer ses proies par surprise. Selon les ressources présentes sur son territoire, il peut se nourrir de petits passereaux, de rongeurs ou de mammifères comme les renards, lièvres ou lapins. Le couple formé est sédentaire, fidèle à son site de nidification et à son territoire de vie.

En France, l'Aigle royal compte environ 450-500 couples (*Issa & Muller, 2015*), répartis en quatre populations (Alpes, Corse, Pyrénées et sud du Massif central). Sur le territoire du Parc, la superficie du domaine utilisé par l'espèce varie de 150 à 400 km<sup>2</sup> pour chacun des 16 couples présents (PNC, 2024).



# Critères de détermination



- Plumes fauves sur la tête et la nuque, face plus sombre, yeux ambre.
- Bec de couleur corne à l'extrémité sombre.



- Plumage brun-roux sombre.
- Pattes emplumées, serres puissantes et ongles acérés.
- Femelle nettement plus grande et jusqu'à deux fois plus grosse que le mâle.



## ADULTE

- Envergure : 190 – 225 cm.
- Plumage marron aux nuances roussâtres, taches grises aux ailes et à la base de la queue.
- Ailes longues, larges et arrondies.
- Longue queue, en éventail, à l'extrémité bordée de noir.

## JUVÉNILE

- Plumage brun chocolat, plus sombre que l'adulte.
- Plages blanches bien marquées sur le dessous des ailes.
- Base de la queue blanche avec une large bande noire sur l'extrémité.

## Étapes-clés de la reproduction

D'octobre à décembre, les Aigles royaux s'affairent sur une aire (visite ou construction) et début janvier, l'aire choisie est rechargée activement. Après la ponte d'un ou deux œufs, de fin février à début avril (pic : 15-30 mars), l'incubation dure 43-45 jours. L'envol des aiglons se produit de mi-juillet à fin août après 60 à 80 jours d'élevage, selon que le jeune est un mâle ou une femelle.

**PÉRIODE DE QUIÉTUDE : 1<sup>ER</sup> JANVIER – 31 AOÛT**

JAN

FÉV

MARS

AVRIL

MAI

JUIN

JUIL

AOÛT

SEPT

OCT

NOV

DÉC

## Aidez-nous à conserver cette espèce sur le territoire

**Durant la période de quiétude définie ci-dessous, merci de respecter la zone de sensibilité majeure (ZSM) mise en place :**

- cœur : aucune activité bruyante ou intrusive dans un rayon de 700 m autour du nid occupé ;
- zone tampon : aucune des activités les plus impactantes dans un rayon de 1500 m autour du nid occupé.

**Pour les forestiers :**

- autour du nid occupé, éviter toute intervention dans un rayon d'au moins 150 m ;
- à l'échelle de la parcelle / du massif forestier :
  - opter pour une sylviculture mélangée à couvert continu (voir définition, p. 13)
  - conserver une densité élevée d'arbres de très gros diamètre ( $\geq 70$  cm), émergents de la canopée ou remarquables (notamment les résineux au port tabulaire ou dotés de grosses branches).



**Limiter au strict minimum les produits toxiques sur son territoire de chasse : situé en bout de chaîne alimentaire, l'aigle est très sensible à toutes les molécules toxiques ingérées par ses proies.**

**AIDEZ-NOUS  
À CONSERVER  
LES RAPACES  
> p. 14-15**

# L'Autour des palombes

*Accipiter gentilis*



MILIEUX  
SEMI-OUVERTS



FORÊTS

- **France : espèce sédentaire.**
- **PNC : espèce présente toute l'année, migrateur, hivernant, nicheur, discret et localisé, peu commun.**
- **Sensibilité de l'espèce au dérangement durant la période de reproduction : +++**



Aire de répartition  
maximale

## Biologie – Écologie

Typiquement forestier, l'Autour des palombes niche et chasse en forêt bien qu'il puisse être observé dans des habitats plus ouverts. On le trouve surtout dans les massifs de grande superficie, exclusivement composés de feuillus en plaine ou de résineux en montagne.

Ses larges ailes courtes et sa longue queue lui permettent de voler à travers les branchages avec une grande rapidité et agilité, et de surprendre ses proies dans des habitats relativement encombrés. Il peut aussi chasser à l'affût depuis un perchoir donnant sur une zone ouverte.

Ce rapace puissant (notamment les femelles) peut, comme son nom l'indique, capturer des oiseaux de grande taille comme le Pigeon ramier. Toutefois, ses proies sont relativement variées et composées de nombreuses espèces d'oiseaux (Geai des chênes, Corneille noire...) et de mammifères de taille moyenne tels que l'Écureuil roux, le Lapin de garenne ou le Lièvre d'Europe.

Relativement discret en dehors de la période des parades, il est encore assez commun en Europe et en France avec une population nicheuse estimée entre 7 100 et 10 500 couples nicheurs en 2012 (*Issa & Muller, 2015*). Quelques couples seulement sont connus sur le territoire du Parc national des Cévennes.

## Critères de détermination



- Dos brun-gris à gris ardoise.
- Dessous blanchâtre, strié de fines raies sombres.
- Pattes à 4 doigts aux ongles recourbés et acérés.
- Femelle nettement plus corpulente que le mâle.

- Envergure : 95 – 125 cm.
- Ailes relativement courtes, larges et arrondies.
- Longue queue, en spatule, barrée de raies sombres.
- Vol puissant et agile alternant battements d'ailes rapides et longs vols planés.



- Sourcils blancs marqués, yeux orange vif (mâle) à jaune (femelle).
- Bec robuste et crochu, apte à déchirer des chairs.
- Cire et pattes jaunes.

## Étapes-clés de la reproduction

Les parades débutent dès la mi-février. Au moment de la ponte (fin mars-fin avril), les adultes apportent des branchages verts à l'aire, généralement assez éloignée de la lisière mais proche d'une trouée. La femelle couve 1 à 5 œufs durant 35 à 41 jours. Les jeunes prennent leur envol entre 36 et 40 jours après l'éclosion. Les parents continuent de les nourrir sur le site plusieurs semaines après leur envol.

**PÉRIODE DE QUIÉTUDE : 1<sup>ER</sup> FÉVRIER - 31 JUILLET**

JAN

FÉV

MARS

AVRIL

MAI

JUIN

JUIL

AOÛT

SEPT

OCT

NOV

DÉC

## Aidez-nous à conserver cette espèce sur le territoire

Durant la période de quiétude définie ci-dessus, merci de respecter la zone de sensibilité majeure (ZSM) mise en place :

- cœur : aucune activité bruyante ou intrusive dans un rayon de 250 m autour du nid occupé ;
- zone tampon : aucune des activités les plus impactantes dans un rayon de 600 m autour du nid occupé.

Pour les forestiers :

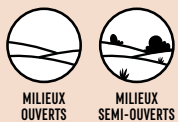
- autour du nid occupé : éviter toute intervention dans un rayon équivalent au moins à deux fois la hauteur du peuplement ; l'espèce, très sensible aux modifications du milieu, abandonne systématiquement l'aire si elle est mise à découvert.
- à l'échelle du peuplement, voire du massif forestier :
  - opter pour une sylviculture mélangée à couvert continu (voir définition, p. 13) ;
  - conserver une densité élevée d'arbres de très gros diamètre ( $\geq 70$  cm), émergents de la canopée ou remarquables.

**! Limiter au strict minimum les produits toxiques sur son territoire de chasse (intoxication par ses proies).**

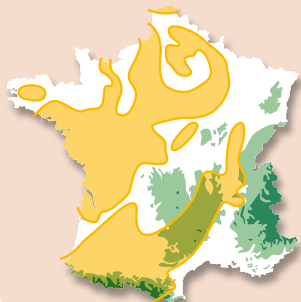
**AIDEZ-NOUS  
À CONSERVER  
LES RAPACES  
> p. 14-15**

# Le Busard Saint-Martin

*Circus cyaneus*



- **France : espèce partiellement migratrice.**
- **PNC : espèce présente toute l'année, migrateur, hivernant, nicheur localisé devenu rare.**
- **Sensibilité au dérangement durant la période de reproduction : +++**



Aire de répartition maximale

## Biologie – Écologie

Il affectionne les milieux ouverts d'altitude pour se nourrir et se reproduire : landes, pelouses caussenardes, plaines céréalières, zones humides (marais, tourbières).

Il se reproduit le plus souvent dans des landes à genêts avec des épineux en mélange (ronce, prunellier...), dans une moindre mesure, dans des champs de céréales et prairies de fauche, et parfois, contrairement au Busard cendré, dans des clairières forestières. Il niche à même le sol.

Son régime alimentaire est composé de campagnols et autres petits rongeurs, lézards, petits oiseaux et gros insectes. En hiver, il chasse de préférence dans les pelouses caussenardes et utilise les bois de Pin noir comme dortoirs.

C'est un migrateur partiel : en automne, certains individus se regroupent et partent pour le sud de la France ou de l'Europe. D'autres restent dans des zones riches en proies, souvent différentes des zones de reproduction. Les oiseaux reviennent sur leurs sites de reproduction de février à avril.

En France, 13 000 à 22 000 couples nicheurs ont été recensés (*Issa & Muller, 2015*). La régression de l'espèce est importante depuis la création du Parc. Depuis 2015, 4 couples nicheurs sont recensés en moyenne (de 1 à 7 couples) chaque année (PNC, 2024).

# Critères de détermination



**Adulte mâle**

- Face délimitée par un cercle de plumes lui donnant un air de chouette.
- Yeux, cire du bec et pattes jaune vif.
- Longues pattes, sans plumes.



**Adulte femelle**

- Envergure : 100 – 120 cm.
- Il est le plus grand des 3 busards européens.
- Plumage différent selon le sexe : femelle brune dessus et crème, barré de roussâtre avec un épais croupion blanc dessous, mâle entièrement gris-blanc avec la pointe des ailes noires.
- Ailes longues, assez larges.
- Queue nettement plus longue que la largeur de l'aile, en spatule.

## Étapes-clés de la reproduction

Il peut nicher en colonie, parfois mélangé à des couples de Busard cendré.

Après des parades spectaculaires début avril, le couple choisit une trouée (30 cm de diamètre) dans une végétation dense où il installe son nid. 1 à 5 œufs, pondus de fin avril à mi-juin, éclosent après un mois. Après 1 à 2 semaines d'élevage, la femelle se joint au mâle pour chasser et nourrir la nichée. Les jeunes s'envolent à partir de la fin juin et restent dépendants du site et de leurs parents un mois de plus.

**PÉRIODE DE QUIÉTUDE : 10 AVRIL – 15 AOÛT**

JAN

FÉV

MARS

AVRIL

MAI

JUIN

JUIL

AOÛT

SEPT

OCT

NOV

DÉC

## Aidez-nous à conserver cette espèce sur le territoire

Durant la période de quiétude définie ci-dessus, merci de respecter la zone de sensibilité majeure (ZSM) mise en place :

- cœur : aucune activité bruyante ou intrusive dans un rayon de 250 m autour du nid occupé ;
- zone tampon : aucune des activités les plus impactantes dans un rayon de 600 m autour du nid occupé.

Pour les propriétaires de terrains concernés :

- mettre en défens les aires occupées par une clôture fixe pour limiter la prédation des nichées et les protéger des travaux mécanisés (fauches et moissons).
- hors période de quiétude, entretenir les sites de reproduction :
- par des interventions limitant le développement de ligneux hauts : coupes d'arbres et girobroyage ;
- en planifiant les écobuages de façon à maintenir chaque année une surface suffisante de landes d'une hauteur comprise entre 0,70 m et 1 m de haut.

**AIDEZ-NOUS  
À CONSERVER  
LES RAPACES  
> p. 14-15**



Limiter au strict minimum l'usage de raticides et autres produits toxiques ciblant la petite faune vertébrée.

# Le Busard cendré

*Circus pygargus*

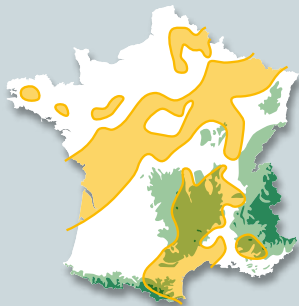


MILIEUX  
OUVERTS



MILIEUX  
SEMI-OUVERTS

- **France : espèce sédentaire.**
- **PNC : migrateur, estivant nicheur, localisé et rare.**
- **Sensibilité au dérangement durant la période de reproduction : +++**



Aire de répartition  
maximale

## Biologie – Écologie

Rapace nichant à même le sol, il affectionne particulièrement les milieux ouverts avec une végétation ligneuse basse, de 70 cm à 1 m de hauteur, afin d'y dissimuler son nid. Les landes, les pelouses caussenardes, les plaines céréalières et parfois les zones humides (marais, tourbières) font partie des milieux qu'il privilégie pour se reproduire et se nourrir.

Sur le territoire du Parc national, le milieu le plus utilisé est la lande à genêts avec des épineux en mélange, comme la ronce et le prunellier, et dans une moindre mesure, les champs de céréales et les prairies de fauche.

Le Busard cendré consomme principalement des petits rongeurs, lézards, oiseaux et insectes. Migrateur transsaharien, il arrive généralement à partir de début avril sur le territoire du Parc.

Depuis la fin des années 1990, l'espèce décline au niveau mondial et en France où 5600 à 9000 couples nicheurs ont été recensés (*Issa & Muller, 2015*). Sur le territoire du Parc où l'espèce est également en régression, on ne compte aujourd'hui plus qu'une douzaine de couples en moyenne selon les années (PNC, 2024).

# Critères de détermination

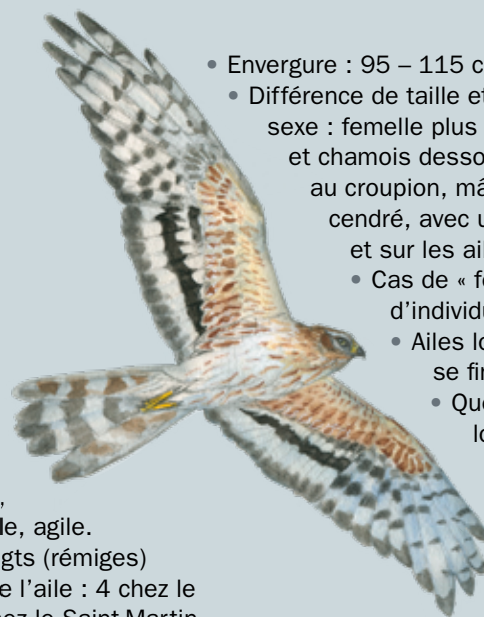


**Adulte mâle**

- tête avec un sourcil blanc net, yeux jaunes parfois bruns.
- cire, pattes et doigts jaunes
- bec crochu noir.



- Silhouette fine, vol léger, gracieux, agile.
- Nombre de doigts (rémiges) à l'extrémité de l'aile : 4 chez le Cendré et 5 chez le Saint-Martin.
- En vol, les ailes sont toujours en V.



**Adulte femelle**

- Envergure : 95 – 115 cm.
- Différence de taille et de plumage selon le sexe : femelle plus grande, brune dessus et chamois dessous, avec plages blanches au croupion, mâle entièrement gris cendré, avec une barre noire sous et sur les ailes.
- Cas de « formes sombres » d'individus quasiment noirs.
- Ailes longues, étroites, se finissant en pointe.
- Queue nettement plus longue que la largeur de l'aile, en spatule.

## Étapes-clés de la reproduction

Après des parades spectaculaires mi-avril, de début mai à début juin, 1 à 5 œufs sont pondus à même le sol, dans une trouée (25-30 cm de diamètre) à l'intérieur d'une végétation dense. Les jeunes s'envolent un mois après l'éclosion, à partir de mi-juillet, et sont dépendants du site et de leurs parents un mois de plus. À partir de la mi-août, les oiseaux quittent les sites de reproduction pour se regrouper sur des sites d'alimentation riches en orthoptères comme sur les Causses, afin de se préparer à la migration d'automne.

**PÉRIODE DE QUIÉTUDE : 10 AVRIL – 15 AOÛT**

JAN

FÉV

MARS

AVRIL

MAI

JUIN

JUIL

AOÛT

SEPT

OCT

NOV

DÉC

## Aidez-nous à conserver cette espèce sur le territoire

Durant la période de quiétude définie ci-dessous, merci de respecter la zone de sensibilité majeure (ZSM) mise en place :

- cœur : aucune activité bruyante ou intrusive dans un rayon de 250 m autour du nid occupé ;
- zone tampon : aucune des activités les plus impactantes dans un rayon de 600 m autour du nid occupé.

Pour les propriétaires de terrains concernés :

- mettre en défens les aires occupées par une clôture fixe pour limiter prédation des nichées et les protéger des travaux mécanisés (fauches et moissons).
- hors période de quiétude, entretenir les sites de reproduction :
  - par des interventions limitant le développement de ligneux hauts : coupes d'arbres et girobroyage ;
  - en planifiant les écobuages de façon à maintenir chaque année une surface suffisante de landes d'une hauteur comprise entre 0,70 m et 1 m de haut.



Équiper les lignes (à défaut de les enterrer) et le haut des poteaux électriques dangereux de protections contre les collisions et les électrocutions.

**AIDEZ-NOUS  
À CONSERVER  
LES RAPACES  
> p. 14-15**

# Le Milan royal

*Milvus milvus*



VULNÉRABLE

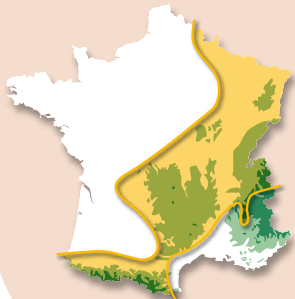


MILIEUX  
SEMI-OUVERTS



FORÊTS

- **France : espèce classée vulnérable sur la Liste rouge, partiellement migratrice.**
- **PNC : présent toute l'année, migrateur, hivernant nicheur, assez commun.**
- **Sensibilité au dérangement durant la période de reproduction : +++**



Aire de répartition  
maximale

## Biologie – Écologie

Il affectionne la moyenne montagne, vallonnée, avec de grands espaces ouverts composés de prairies, de haies et de petits bosquets. La forêt dense et continue ne lui convient pas. Le nid est habituellement construit dans la fourche d'un grand arbre, à proximité d'une lisière ou dans une haie.

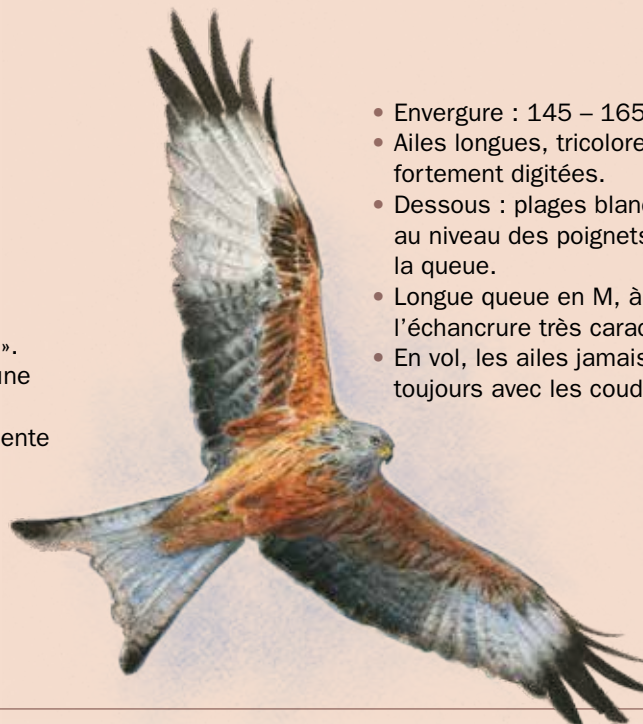
Le Milan royal est opportuniste et régulièrement charognard comme le Milan noir. Son régime alimentaire se compose d'oiseaux, petits mammifères, rongeurs, poissons morts, insectes, vers de terre... En recherche alimentaire, il est principalement observé sur les secteurs des gorges et des causses.

L'espèce est présente seulement en Europe avec une faible population de 19 000 à 25 000 couples, répartie pour l'essentiel entre l'Allemagne, la France, l'Espagne et la Suisse. La population française est estimée à environ 2700 couples nicheurs (*Issa & Muller, 2015*). Chez ce migrateur partiel, certains individus sont sédentaires, notamment ceux vivant dans le sud de la France. Sur le territoire du Parc, on estime sa population à une douzaine de couples (PNC, 2024).

## Critères de détermination



- Couleur générale rousse qui lui valent le nom de « Milan rouge ».
- Tête grise, yeux jaunes, bec jaune et noir.
- Femelle légèrement plus corpulente que le mâle.



- Envergure : 145 – 165 cm.
- Ailes longues, tricolores, fortement digitées.
- Dessous : plages blanches au niveau des poignets et sur la queue.
- Longue queue en M, à l'échancrure très caractéristique.
- En vol, les ailes jamais à plat mais toujours avec les coudes marqués.

## Étapes-clés de la reproduction

Après les parades fin février, l'aire choisie, souvent un ancien nid de corvidé ou de Buse variable, est rechargée en branches, déchets de plastique, chiffons, ficelles... Les pontes s'échelonnent de mi-mars à fin avril et la couvaison dure 38 jours. Les jeunes naissent à partir de la fin avril et sont nourris au nid pendant une cinquantaine de jours. Ils s'envolent dès fin juin, puis deviennent indépendants et quittent le site de reproduction courant juillet.

**PÉRIODE DE QUIÉTUDE : 1<sup>ER</sup> FÉVRIER - 31 JUILLET**

JAN

FÉV

MARS

AVRIL

MAI

JUIN

JUIL

AOÛT

SEPT

OCT

NOV

DÉC

## Aidez-nous à conserver cette espèce sur le territoire

Durant la période de quiétude définie ci-dessus, merci de respecter la zone de sensibilité majeure (ZSM) mise en place :

- cœur : aucune activité bruyante ou intrusive dans un rayon de 300 m autour du nid occupé ;
- zone tampon : aucune des activités les plus impactantes dans un rayon de 800 m autour du nid occupé.

**Pour les agriculteurs :**

- maintenir un système agro-pastoral extensif (surfaces herbagères et élevage) dans les zones de nidification et d'hivernage.

**Pour les forestiers :**

- autour du nid occupé, éviter toute intervention dans un rayon équivalent au moins à la hauteur du peuplement ;
- à l'échelle du massif forestier et du territoire de vie de l'espèce, conserver un maillage bocager et la diversité des milieux en périphérie des massifs forestiers.



Limiter au strict minimum les produits toxiques sur son territoire de chasse : le Milan est très sensible à toutes les molécules toxiques utilisées contre le développement des micro-mammifères.

**AIDEZ-NOUS  
À CONSERVER  
LES RAPACES**  
> p. 14-15

# La Chouette de Tengmalm

*Aegolius funereus*



FORÊTS

- **France : espèce connue comme sédentaire.**
- **PNC : erratique ? sédentaire ? nicheuse assez rare et localisée.**



Aire de répartition maximale

## Biologie – Écologie

Cette petite chouette est inféodée aux forêts résineuses et feuillues au climat froid, avec des trous de Pic noir dans les hêtres ou plus rarement les sapins ou les pins, utilisables pour élever sa nichée.

Strictement forestière, elle chasse à l'affût dans des trouées, clairières et prairies, à l'intérieur de vastes surfaces d'habitat boisé possédant de vieux arbres. Comme la plupart des petits rapaces nocturnes, elle se nourrit essentiellement de micro-mammifères (surtout mulots et campagnols), quelquefois de petits passereaux forestiers et exceptionnellement d'insectes ou d'amphibiens.

L'espèce est présente dans les massifs de l'arc Alpin, des Vosges, du Jura, du Massif central, des Pyrénées et dans la pointe de Givet (Ardenne). La population française est évaluée entre 1000 et 3000 couples nicheurs (*Issa & Muller, 2015*). Elle montre de fortes fluctuations inter-annuelles en fonction des ressources alimentaires disponibles en micro-mammifères. Sa reproduction sur le territoire du Parc est avérée depuis 1990. Sa population varie selon les années de 1 à 40 mâles chanteurs dont une partie seulement donne des couples nicheurs (PNC, 2024).

# Critères de détermination



- Tête volumineuse, presque rectangulaire.
- Partie ventrale (poitrine, ventre, dessous de la queue) blanchâtre, maculée de stries fauves.
- Plumage des pattes d'aspect laineux jusqu'aux serres.
- Ailes arrondies et queue assez longue, en spatule.



- Envergure : 55 – 62 cm.
- Pas de différence majeure entre le mâle et la femelle.
- Dessus brun foncé, constellé de petites taches blanches d'où son surnom de « chouette perlée ».
- Disques faciaux blancs, cerclés de brun-noir, gros yeux jaunes vif.
- L'air « étonné ».

## Étapes-clés de la reproduction

La période des chants nuptiaux des mâles commence en décembre-janvier. La formation des couples peut se prolonger jusqu'à fin mars. La ponte s'étale de fin février à juin. Durant la couvaison (1 mois) et les premières semaines d'élevage des jeunes, la femelle reste dans la loge où elle est très sensible au dérangement. Les jeunes s'envolent après 4 à 5 semaines et leur émancipation se poursuit jusqu'à fin juillet. Une seconde ponte a lieu l'été lorsque les conditions d'élevage sont bonnes.

**PÉRIODE DE QUIÉTUDE : 1<sup>ER</sup> JANVIER - 31 JUILLET**

JAN

FÉV

MARS

AVRIL

MAI

JUIN

JUIL

AOÛT

SEPT

OCT

NOV

DÉC

## Aidez-nous à conserver cette espèce sur le territoire

Durant la période de quiétude définie ci-dessus, merci de respecter la zone de sensibilité majeure (ZSM) mise en place :

- cœur : aucune activité bruyante ou intrusive dans un rayon de 250 m autour du nid occupé ;
- zone tampon : aucune des activités les plus impactantes dans un rayon de 600 m autour du nid occupé.

Pour les forestiers, à l'échelle du massif forestier :

- conserver les arbres à loges (la disponibilité en loge de Pic noir joue un rôle essentiel dans le maintien des populations de Chouette de Tengmalm) et une densité élevée d'arbres sénescents ou de gros diamètre (> 50 cm) ;
- conserver des peuplements en libre évolution en créant un réseau d'îlots de sénescence.



Maintenir une mosaïque de milieux diversifiés : l'espèce a besoin de forêts âgées pour sa reproduction et d'espaces plus ouverts pour chasser.

**AIDEZ-NOUS  
À CONSERVER  
LES RAPACES**  
> p. 14-15

# La Chevêchette d'Europe

*Glaucidium passerinum*



- **France : espèce sédentaire.**
- **PNC : erratique, sédentaire (d'arrivée récente), nicheuse, très rare.**



Aire de répartition maximale

## Biologie – Écologie

Elle affectionne particulièrement les forêts matures de conifères ou mixtes. Comme tous les rapaces nocturnes, elle ne construit pas de nid et pond ses œufs dans une loge de petite taille, anciennement utilisée par le Pic épeiche. D'affinité boréo-alpine, elle vit dans les secteurs les plus froids du mont Lozère, de l'Aigoual et plus surprenant, du causse Méjean.

Active au crépuscule, voire en journée, elle a la particularité de chasser des passereaux (d'où son nom scientifique) mais elle se nourrit également de petits mammifères. En sa présence, les passereaux adoptent un comportement de harcèlement, une stratégie de défense qui peut permettre de la déceler. Elle est très loquace et peut s'attaquer à des proies plus grosses qu'elle.

Son arrivée en Cévennes, en 2020, était attendue en raison de son expansion continue depuis le début des années 1990, dans les massifs des Alpes, du Jura et des Vosges, occupés historiquement par l'espèce, et plus récemment dans le Massif central et les Pyrénées audoises. La population française est estimée entre 600 et 1000 couples nicheurs (*Issa & Muller, 2015*). Sur le territoire du Parc national, son effectif est limité à quelques individus. Une première reproduction réussie a été observée en 2024 sur le mont Lozère (LPO-PNC).



## Critères de détermination



- Envergure : 32 – 39 cm.
- Taille d'un étourneau : c'est le plus petit rapace nocturne d'Europe.
- Pas de différence majeure entre le mâle et la femelle.
- La queue souvent relevée quand elle est posée.
- En vol, ailes larges arrondies, queue assez longue, en spatule.



- Tête arrondie, yeux jaunes.
- Face plate avec des sourcils et un V occipital, blancs, bien marqués.
- Coloration noire chamoisé à brun-grisâtre avec des petites taches blanchâtres dessus.
- Blanche avec de fines rayures verticales brunes dessous.
- Pattes emplumées jusqu'aux serres.

## Étapes-clés de la reproduction

Les manifestations territoriales peuvent débuter dès l'automne. Le choix du site de nidification et les chants ont lieu au cours de l'hiver, suivis des accouplements dès février. Le couple fréquente assidûment le site de reproduction jusqu'à la ponte, en avril-mai, de 5 à 7 œufs qui sont couvés durant un mois. Un mois après leur naissance, les jeunes s'envolent de l'aire et demeurent à proximité durant encore 2 à 4 semaines.

**PÉRIODE DE QUIÉTUDE : 1<sup>ER</sup> JANVIER - 31 JUILLET**

JAN

FÉV

MARS

AVRIL

MAI

JUIN

JUIL

AOÛT

SEPT

OCT

NOV

DÉC

## Aidez-nous à conserver cette espèce sur le territoire

**Durant la période de quiétude définie ci-dessus, merci de respecter la zone de sensibilité majeure (ZSM) mise en place :**

- cœur : aucune activité bruyante ou intrusive dans un rayon de 250 m autour du nid occupé ;
- zone tampon : aucune des activités les plus impactantes dans un rayon de 600 m autour du nid occupé.

**Pour les forestiers, à l'échelle du massif forestier :**

- conserver les arbres à loges et une densité élevée d'arbres sénescents ou de gros diamètre (> 50 cm). La disponibilité en loges de Pic épeiche joue un rôle essentiel dans le maintien des populations de Chevêchette qui les utilise pour nicher et comme garde-mangers ;
- conserver des peuplements en libre évolution en créant un réseau d'îlots de sénescence ;
- favoriser le mélange d'essences (feuillues et résineuses).

**AIDEZ-NOUS  
À CONSERVER  
LES RAPACES  
> p. 14-15**



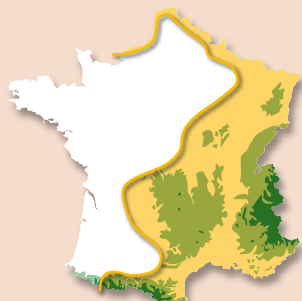
**Maintenir une mosaïque de milieux diversifiés combinant clairières (chasse) et espaces forestiers d'étages variés (reproduction, surveillance) : l'espèce est fortement sensible à la composition et à la qualité de ses habitats.**

# Le Grand-duc d'Europe

*Bubo bubo*



- **France : espèce sédentaire.**
- **PNC : sédentaire, nicheur assez commun.**



Aire de répartition maximale

## Biologie – Écologie

Il niche principalement sur les corniches ou dans les cavités rocheuses des falaises. Extrêmement fidèle à son site de reproduction, il l'utilise de nombreuses années si aucune perturbation majeure n'intervient.

Pour se nourrir, il affectionne particulièrement les milieux ouverts et les forêts faiblement boisées, terrains de chasse adéquats pour sa grande envergure qui peut atteindre 1,80 m.

Maître de la nuit, le Grand-duc a un régime alimentaire extrêmement varié. Il peut consommer aussi bien une grenouille qu'un Lièvre d'Europe de 2 kg. En général, il se nourrit majoritairement de mammifères et en proportion plus faible d'oiseaux, dont certaines espèces de rapaces (buses, busards, faucons pèlerins...).

En France, l'espèce occupe tous les principaux reliefs : Pyrénées, Massif central, Alpes, Jura, Bourgogne, Vosges et Ardennes. Le Massif central et la bordure méditerranéenne, du Languedoc à la Provence, sont les deux secteurs avec les populations les plus denses.

La population française est évaluée entre 2000 et 4000 couples nicheurs (*Issa & Muller, 2015*). Sur le territoire du Parc national, 30 à 50 couples sont connus (PNC, 2024).



## Critères de détermination



- Longues aigrettes noires, bordées de roux à l'intérieur.
- Yeux perçants, oranges.
- Petit bec crochu, dépassant à peine du plumage.
- Gorge avec un croissant blanc.



- Envergure : 155 – 180 cm.
- Corps massif, jaune roux doré ou brun jaunâtre.
- Ailes rondes et souples, d'une longueur presque trois fois supérieure à celle du corps.
- Queue courte qui semble faire partie des ailes, en pointe.
- Femelle plus corpulente que le mâle.
- Il est le plus grand rapace nocturne d'Europe.

- Serres puissantes pouvant décapiter une proie.
- Pattes emplumées jusqu'au bout des serres.



## Étapes-clés de la reproduction

Le Grand-duc a un long cycle de reproduction (7-8 mois). La période de chant en novembre se poursuit jusqu'à la ponte de fin décembre à fin mai. En cas d'échec, une ponte de remplacement est possible. L'incubation dure 34 à 36 jours et les éclosions sont observées de la mi-janvier à la fin juin. Les jeunes restent environ 2 mois dans l'aire et ne quittent définitivement le site que 4 à 5 mois plus tard, à la fin de l'automne.

**PÉRIODE DE QUIÉTUDE : 1<sup>ER</sup> DÉCEMBRE - 31 AOÛT**

JAN

FÉV

MARS

AVRIL

MAI

JUIN

JUIL

AOÛT

SEPT

OCT

NOV

DÉC

## Aidez-nous à conserver cette espèce sur le territoire

Durant la période de quiétude définie ci-dessus, merci de respecter la zone de sensibilité majeure (ZSM) mise en place :

- cœur : aucune activité bruyante ou intrusive dans un rayon de 250 m autour du nid occupé ;
- zone tampon : aucune des activités les plus impactantes dans un rayon de 600 m autour du nid occupé.

Pour les forestiers :

- à proximité du site de nidification, éviter toute intervention (cf. p.13) dans un rayon d'au moins 150 m autour du nid.
- à l'échelle du massif forestier :
  - conserver une densité élevée d'arbres de très gros diamètre ( $\geq 70$  cm), émergents de la canopée ou remarquables (jouant le rôle de perchoirs / repositoires).

Équiper les lignes (à défaut de les enterrer) et les poteaux électriques dangereux de protections pour éviter les collisions et les électrocutions : l'espèce est très vulnérable aux installations non équipées.

**AIDEZ-NOUS  
À CONSERVER  
LES RAPACES**  
➤ p. 14-15

# Le Faucon pèlerin

*Falco peregrinus*



FALAISES

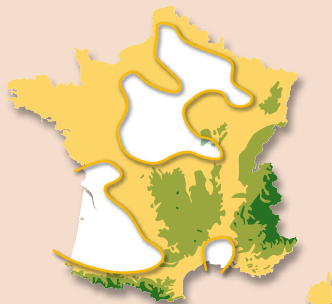


MILIEUX  
SEMI-OUVERTS



MILIEUX  
OUVERTS

- **France : espèce sédentaire.**
- **PNC : présent toute l'année, migrateur, hivernant, nicheur, localisé.**



Aire de répartition  
maximale

## Biologie – Écologie

Oiseau rupestre, le Faucon pèlerin utilise les falaises comme point d'observation élevé, pour nicher et pour chasser. Il pond à même le sol, sur une vire, un trou ou dans un ancien nid de Corbeau ou d'un autre rapace.

Il se nourrit d'oiseaux qu'il capture exclusivement en vol. Leur taille varie d'une mésange à un Pigeon ramier. A une vitesse record pouvant atteindre 250 km/h, il assomme sa proie avec ses serres ou s'en saisit. Les petites proies sont plumées et mangées en vol, les autres sont transportées à la falaise pour être consommées. Son régime alimentaire varie fortement selon les saisons et les milieux environnant son aire.

Le Faucon pèlerin a failli disparaître en France (200 couples en 1960). Sauvé de l'extinction, il colonise actuellement le milieu urbain et s'y reproduit avec autant de succès qu'en milieu naturel. En France, sa population est évaluée à 1600 couples nicheurs (*Issa & Muller, 2015*), cantonnés aux massifs montagneux et aux falaises de la côte atlantique. Sur le territoire du Parc national, environ 30 couples sont connus (PNC, 2024). Le noyau le plus dynamique de cette petite population se situe autour des Grands Causses.

## Critères de détermination



- Tête ronde à la calotte noire contrastant avec le reste du corps.
- Joues marquées par de larges moustaches noires.
- Yeux et bec crochu noirs.
- Cire du bec, tour de l'œil et pattes jaunes.



- Envergure : 90 cm – 115 cm.
- Femelle un tiers plus corpulente que le mâle.
- Corps massif, ailes étroites et pointues.
- Gorge et ventre blanc à roussâtre, tavelé de stries horizontales noires.
- Queue en spatule.



- Dos gris ardoise.
- Coudes marqués, vol rapide.
- Son nom, du lat. *falx*, la « faux », fait référence à la forme des ailes en vol.

## Étapes-clés de la reproduction

Les sites de reproduction sont occupés début février tandis que se déroulent les parades, accouplements et visites de cavités. Les pontes sont déposées de fin février à avril avec un pic vers la mi-mars et l'incubation dure 30 jours. Un à quatre poussins sont élevés au nid durant 5 à 6 semaines. L'envol des jeunes débute mi-mai. Les jeunes restent encore sur le site et dépendent des adultes jusqu'en juillet.

**PÉRIODE DE QUIÉTUDE : 1<sup>ER</sup> FÉVRIER – 30 JUIN**

JAN

FÉV

MARS

AVRIL

MAI

JUIN

JUIL

AOÛT

SEPT

OCT

NOV

DÉC

## Aidez-nous à conserver cette espèce sur le territoire

Durant la période de quiétude définie ci-dessus, merci de respecter la zone de sensibilité majeure (ZSM) mise en place :

- cœur : aucune activité bruyante ou intrusive dans un rayon de 250 m autour du nid occupé ;
- zone tampon : aucune des activités les plus impactantes dans un rayon de 600 m autour du nid occupé.



Éviter de fréquenter les falaises accueillant l'espèce durant la période de nidification : le dérangement peut-être une cause majeure d'échec de la reproduction.

**AIDEZ-NOUS  
À CONSERVER  
LES RAPACES**  
> p. 14-15



**Circaète Jean-le-Blanc**  
160 à 180 cm



**Grand Duc d'Europe**  
155 à 180 cm



**Vautour percroptère**  
146 à 175 cm



**Milan royal**  
145 à 165 cm



**Milan noir**  
135 à 155 cm

# Des Rapaces dans le ciel



**Busard cendré**  
95 à 115 cm



**Faucon pèlerin**  
90 à 115 cm



**Chouette hulotte**  
90 à 100 cm



**Hibou moyen-duc**  
85 à 100 cm



**Effraie des clochers**  
85 à 95 cm



**Élanion blanc**  
75 à 90 cm



PETIT

**Faucon hobereau**  
70 à 85 cm



**Faucon crécerelle**  
65 à 80 cm



**Epervier d'Europe**  
60 à 75 cm



**Petit-duc scops**  
53 à 65 cm



**Chouette de Tengmalm**  
55 à 62 cm



**Chevêche d'Athéna**  
54 à 58 cm



**Chevêchette d'Europe**  
32 à 39 cm

GRAND



Gypaète Barbu  
260 à 295 cm



Vautour moine  
250 à 295 cm



Vautour fauve  
240 à 280 cm



Aigle royal  
190 à 225 cm

MOYEN



Aigle botté  
110 à 130 cm



Buse variable  
110 à 130 cm



Bondrée apivore  
120 à 125 cm



Autour des palombes  
95 à 125 cm



Busard St-Martin  
100 à 120 cm

**Les silhouettes présentées ici sont celles des 27 espèces qui nichent sur le territoire du Parc national (liste complète p. 9).**



# Ressources

Vocalises des espèces présentées : descriptif des séquences, sources et licences, suivre ce QR code.



Retrouvez tous les enregistrements sur : <https://soundcloud.com/user-250803401-313195778>

## Bibliographie et ressources sur Internet

- Destre R., Malafosse J.-P. & Fonderflick J. (2023). *Liste commentée des oiseaux du Parc national des Cévennes*. Parc national des Cévennes, Florac-Trois-Rivières, 210 p. En téléchargement sur <https://www.cevennes-parcnational.fr>
- Issa N. & Muller Y. coord. (2015). *Atlas des oiseaux de France métropolitaine. Nidification et présence hivernale*. LPO / SEOF / MNHN. Delachaux et Niestlé, Paris, 1408 p.
- Thiollay J. M. & Terrasse J. F. (1984). *Estimation des effectifs de rapaces nicheurs diurnes et non rupestres en France : enquête FIR-UNAO 1979-1982*. Travail du Fonds d'intervention pour les rapaces effectué pour la direction de la Protection de la nature, ministère de l'Environnement, Paris, 177 p.
- Plans nationaux d'action en faveur des espèces menacées : <https://www.ecologie.gouv.fr>
- Suivi et dénombrement des espèces nicheuses en France : <http://observatoire-rapaces.lpo.fr>
- Plateformes en ligne biodiversité / oiseaux : – Museum national d'histoire naturelle : <https://inpn.mnhn.fr>
- Plateformes collaboratives : *Xeno canto* (banque de vocalises) <https://xeno-canto.org>, *Birdnet* (identifier les oiseaux par leur chant), *Ornidroid* (banque d'images et de sons), *oiseaux.net* (fiches, documentation, sons, images, jeux)

### Sur le web

- Biodiv' Cévennes (PNC) : l'atlas en ligne de la biodiversité des Cévennes <https://biodiv.cevennes-parcnational.fr>
- BAM (Biodiversité autour de moi) : toutes les espèces observées à un endroit affichées sur une page web, une appli ou votre smartphone : <https://pnx-si.github.io/BAM-widget>

### Chaînes Youtube :

- Parc national des Cévennes : films et pièges photos sur le sujet. Voir : *À la rencontre des majestueux rapaces des Cévennes* de Thibault Mazars. <https://youtu.be/uZ2ICBT-M3U?si=6keirg1saDBW2vr3>
- Télédraille, la webtv des Cévennes : voir la série de reportages sur les vautours dans le PNC.
- Asters, CEN74 : Les zones de sensibilité majeures (ZSM) – *Hommes et grands espaces : partageons la montagne*. <https://www.youtube.com/watch?v=uXTDQtszhGc>
- Clearance : replay : *Vols de drones et rapaces*. LPO, Parc national des Pyrénées et Clearance. <https://youtu.be/GEBSd3twArk>

# QUE FAIRE EN CAS DE DÉCOUVERTE D'UN RAPACE EN DIFFICULTÉ ?

## Si vous trouvez un rapace mort ou mal en point

- ne le touchez pas, ne le transportez pas (c'est interdit sans accréditation) ;
- repérez l'endroit où il se trouve (route, camping, point GPS...);
- prenez une photo que vous pourrez envoyer à votre interlocuteur (si possible, notez sa bague).
- Contactez

### **Pour le territoire du Parc national des Cévennes**

- l'**OFB** : 04 66 62 91 10 (Gard) / 04 66 65 16 16 (Lozère) / 04 75 64 62 44 (Ardèche)
- le **Parc national des Cévennes** : 04 66 49 53 02
- la **LPO Grands Causses (secteur des Gorges de la Jonte et du Tarn)** : 05 65 62 61 40

*Si vous tombez sur un répondeur, laissez un message et vos coordonnées.*

*Svp, ne contactez qu'une seule structure (elles travaillent ensemble) !*

### **Partout ailleurs :**

Contactez le centre de soins le plus proche, par téléphone uniquement (permanence téléphonique 7j/7).

Si votre appel n'aboutit pas, laissez un message vocal.

Pour trouver une structure de soins ou des conseils fiables sur la prise en charge d'animaux sauvages en détresse, visitez les sites internet ci-dessous :

<https://www.ufcs.fr>

<https://www.reseau-soins-faune-sauvage.com>

– Centre régional de sauvegarde de la faune sauvage (Millau 12100).

Urgences, prises en charge :  
05 65 59 09 87 ou  
06 03 16 68 05

Infos : <https://www.crefas.fr>

– Goupil Connexion - Hôpital Faune Sauvage (Laroque 34190).

Urgences, prises en charge :  
04 67 42 63 16 ou  
06 17 83 18 23

(départements couverts :  
30, 34, 48, 07, 11, 66...)

Infos :

<https://www.goupilconnexion.org>

## Cas fréquents de rapaces en détresse ou... pas !

### **Jeunes vautours**

En juillet et août, les vautours de l'année réalisent leurs premiers vols et il est alors possible de rencontrer un jeune au sol. Souvent, après avoir récupéré, il profite de conditions de vol favorables pour repartir. Mais il arrive qu'il soit trop faible pour survivre. Chez les vautours, la colonie se régule naturellement de cette manière. N'intervenez pas. Donnez l'alerte seulement si le vautour est visiblement en danger (secteur urbain, camping, bord de route, lieu de baignade...). Bon à savoir : il est normal qu'un vautour repu reste au sol. Tant que sa digestion n'est pas terminée, il ne peut tout simplement pas prendre son envol !

### **Jeunes de Chouette hulotte**

De février à août, il est assez fréquent de découvrir de jeunes Chouettes hulotte au sol. Ces petits ne sont pas en détresse : les



rapaces nocturnes sortent du nid bien avant de savoir voler. Ils dorment le jour, plus ou moins cachés. La nuit, ils apprennent à voler et à chasser avec leurs parents qui continuent de les nourrir jusqu'à leur émancipation. Cette

période d'émancipation existe chez toutes les espèces de rapaces, nocturnes et diurnes, et connaît un pic à la belle saison : en cas de rencontre, éloignez-vous discrètement.

### **Éperviers d'Europe**

L'Épervier d'Europe fréquente régulièrement les villages et les villes où sa technique de chasse le place au premier rang des victimes de collisions fatales contre des surfaces vitrées. L'extension des milieux urbanisés et la popularité des vitrages en architecture aggravent ce phénomène. A titre préventif, à défaut de rideaux/voilages, il est possible de coller des « silhouettes anticollision » pour signaler l'obstacle aux oiseaux en vol en veillant à bien les répartir sur la surface (voir sur la boutique en ligne les « stickers LPO anticollisions vol d'oiseau »). En cas d'oiseau visiblement blessé, téléphonez au centre de soins local le plus proche.



# Définitions

## La Liste rouge des espèces menacées en France « Oiseaux de France métropolitaine »

La Liste rouge des espèces menacées de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) est l'inventaire mondial le plus complet de l'état de conservation des espèces végétales et animales. Elle est également l'indicateur le plus connu à ses différentes échelles spatiales, de mondiale à régionale. Loin d'être une simple liste de taxons, elle sert à mesurer l'ampleur des enjeux, les progrès accomplis et les défis à relever pour conserver ces espèces.

Elle s'appuie sur des critères précis pour évaluer le risque d'extinction de milliers d'espèces à travers le monde. Les espèces à haut risque d'extinction sont classées à l'intérieur de 9 catégories dont 3 concernent les plus menacées :



Plusieurs espèces présentées dans ce guide sont classées dans l'une de ces catégories. Dans le Parc national des Cévennes, 64 des 286 espèces d'oiseaux figurent sur la Liste rouge nationale. En France, sur les 284 espèces d'oiseaux nicheurs recensées,

92 sont classées menacées, soit un tiers des espèces. La Liste rouge des espèces menacées en France est réalisée par le comité français de l'UICN et PatriNat (OFB-MNHN-CNRS-IRD). Voir : <https://uicn.fr/liste-rouge-france> <https://uicn.fr/liste-rouge-oiseaux> <https://www.cevennes-parcnational.fr> Liste commentée des oiseaux du PNC

## Définitions des termes qualifiant la présence (statuts phénologiques) et l'abondance des espèces de rapaces dans le Parc national des Cévennes

- Sédentaire : espèce présente toute l'année, sans mouvements populationnels (a priori) décelables.
- Présente toute l'année : l'espèce peut être contactée de janvier à décembre mais une fraction au moins de la population se déplace, migre ou transhume.
- Transhumante : l'espèce montre des mouvements saisonniers en lien avec l'altitude ou avec les conditions météorologiques.
- Erratique : l'espèce est présente de manière inhabituelle (indépendamment d'une action anthropique).
- Migratrice : l'espèce montre de très nets mouvements populationnels saisonniers sur le territoire étudié.

- Nicheuse : l'espèce se reproduit (ou s'est reproduit au moins une fois) sur le territoire étudié.
- Acclimatée : l'espèce, issue d'une autre région du monde, a été introduite et a réussi à s'implanter de manière durable.
- Accidentelle : l'espèce est contactée en de très rares occasions hors de son aire de répartition habituelle.
- Très rare : l'espèce a été contactée une ou quelques fois seulement.
- Rare : l'espèce apparaît épisodiquement sur le territoire ou est inféodée à des habitats restreints.
- Peu commune : l'espèce est présente de manière diffuse ou localisée sur le territoire.
- Assez commune : l'espèce est bien répartie sur le territoire mais reste peu abondante ou absente localement.
- Commune : l'espèce est bien répartie sur le territoire et présente en nombre.
- Très commune : l'espèce est partout présente sur le territoire et en nombre.
- Localisée : l'espèce est inféodée à un type d'habitat localisé sur le territoire.
- ? : Espèce dont la qualification de rareté reste à préciser.

Extrait de la Liste commentée des oiseaux du PNC, 2023.

Toutes les photos de ce Guide ont été prises en milieu naturel par des naturalistes, spécialistes des espèces présentées, en prenant les précautions nécessaires pour ne pas les perturber.

## Crédits et légendes photographiques :

**Couverture** : Circaète-Jean-le-Blanc adulte, Emilien Héroult © PNC.

**P. 1.** Couple d'Aigle royaux adultes, le mâle à gauche, la femelle à droite, équipée d'une balise GPS © Christian Itty – **P.4.** Jeune (immature) Milan royal © Daniel Pernet – **P. 5.** Circaète-Jean-le-Blanc adulte © Bruno Berthémy – **P. 6.** Chevêchette d'Europe, Régis Descamps © PNC – **P.7.** Bagueage d'un jeune Vautour fauve par Bruno Descaves, agent du PNC, Yannick Manche © PNC – **P. 10.** Circaète Jean-le-Blanc adulte présentant une couleuvre à son jeune (juvénile) © Jérôme Morin – **P. 11.** Interface de l'appli Géomatika, Kisito Cendrier © PNC – **P. 14.** Jeune Gypaète barbu, Régis Descamps © PNC – **P. 16.** Gypaète, haut : juvénile, Caroline Devevey © PNC, bas : jeune sur une vire, Régis Descamps © PNC – **P. 18.** Vautour percnoptère, haut : adulte avec son jeune, bas : accouplement © Bruno Berthémy – **P. 20.** Vautour fauve, haut : accouplement, Régis Descamps © PNC, bas : jeunes sur une vire, Arnaud Bouissou © Terra-MTE – **P. 22.** Jeunes Vautours moine, Jean-Pierre Malafosse © PNC – **P. 24.** Circaète : couple © Bruno Berthémy – **P. 26.** Jeune Aigle botté, Bruno Descaves © PNC – **P. 28.** Aigle royal, atterrissage d'un jeune (immature) © Joël Chassin – **P. 30.** Autour des palombes, jeune de l'année – **P. 32.** Busard Saint-Martin, haut : femelle © Bruno Berthémy, bas : jeune de l'année © Jean-Marie Poncelet – **P. 34.** Busard cendré, haut : couple, passage de proie en vol, bas : femelle posée sur la clôture protégeant une nichée dans une culture © Guillaume Brouard – **P. 36.** Milan royal, couple © Bruno Berthémy – **P. 38.** Tengmalm, haut : adulte transportant une proie © Philippe Perrot, bas : jeune sorti du nid © Philippe Lucas – **P. 40.** Chevêchette, haut : femelle nourrissant son jeune, bas : jeune de l'année © Robert Balestra – **P. 42.** Grand-duc, haut : jeune près du nid, Régis Descamps © PNC – **P. 44.** Faucon pèlerin, couple © Bruno Berthémy, bas : adulte rapportant une proie, Régis Descamps © PNC – **P. 48.** Milan royal adulte © Joël Chassin – **P. 49.** Jeune chouette hulotte sortie du nid, Régis Descamps © PNC – **P. 50.** Vautour percnoptère, Régis Descamps © PNC.

**4<sup>e</sup> de couverture** : Gypaète barbu juvénile, Caroline Devevey © PNC – Grand-duc d'Europe adulte, Régis Descamps © PNC – Aigle royal, pose d'une balise GPS sur un jeune © Francis Layre – Circaète-Jean-le-Blanc, adulte nourrissant son jeune, Jean-Pierre Malafosse © PNC.

**Merci aux collègues naturalistes qui nous ont ouvert leur photothèque pour les besoins de ce livre.**

**Dessins** : Céline Lecoq © CPIE du Cotentin 2023-2025

Légendes : **P. 3.** Chevêchette d'Athéna – **P. 5.** Balbuzard pêcheur – **P. 8.** Faucon hobereau – **P. 9.** haut : Bondrée apivore, bas : Épervier d'Europe.

**Sons** : Marc Namblard, [www.marcnamblard.fr](http://www.marcnamblard.fr), sélection des enregistrements, édition, montage, mixage.

QR codes des vocalises des espèces : p. 16, 18, 20, 22, 24, 26, 28, 30, 32, 34, 36, 38, 40, 42, 44 et p. 48 (descriptif des séquences, sources et licences, *suivre le QR code p. 48*).

Ce guide est édité par le Parc national des Cévennes et a été conçu avec le concours de ses agents.

### Contributions :

Sandrine Descaves, Isabelle Malafosse, Baptiste Algoët, Bruno Descaves, Jocelyn Fonderflick, Emilien Héroult, Cyril Rombaut, Benoît Deffrennes, Jérôme Molto et Jean-Pierre Malafosse (PNC).

**Cartographie** : Kisito Cendrier (PNC)

sauf p. 13, Studio Graphème, sur les fonds de l'IGN, orthophoto (©IGN BD ORTHO®) et scan 25 (©IGN SCAN 25®).

**Coordination, édition, suivi de fabrication** : Ingrid Hoksbergen (PNC)

**Création graphique** : Studio Graphème - 30170 Cros – [www.studio-grapheme.fr](http://www.studio-grapheme.fr)



**Impression** : Imprimerie CLESYL  
34220 Saint-Pons de Thomières  
sur papier provenant de forêts gérées  
de manière durable.

Achevé d'imprimer : mars 2026  
édition n°1  
dépôt légal : mars 2026  
ISBN (broché) : 978-2-913757-35-6  
ISBN (PDF en ligne) : 978-2-913757-36-3

Parc national des Cévennes  
6 bis, place du Palais • 48400 Florac-Trois-Rivières • Tél. +33 (0)4 66 49 53 02  
Courriel : [info@cevennes-parcnational.fr](mailto:info@cevennes-parcnational.fr) – [www.cevennes-parcnational.fr](http://www.cevennes-parcnational.fr)

# Parc national des Cévennes

6 bis, place du Palais

F – 48400 Florac-Trois-Rivières

Téléphone : (33) 04 66 49 53 02

info@cevennes-parcnational.fr

www.cevennes-parcnational.fr

## La protection des rapaces dans le Parc national des Cévennes



Dans le Parc national des Cévennes, la diversité des milieux naturels rime avec la variété des espèces de rapaces. Leur nombre et leur densité font de ce territoire un haut lieu pour leur observation, connu de longue date. Parmi ces oiseaux fascinants, les 15 espèces de ce guide sont particulièrement fragiles et leur conservation passe par la protection de leur reproduction. Puisse cette mission pour un Parc national, devenir un pacte avec la nature pour chacun d'entre nous.

### Ce guide propose

- pour chaque espèce, les principales clés pour :
  - la reconnaître et faire connaissance avec elle,
  - comprendre ses besoins et participer à sa conservation sur le territoire du Parc national ;
- les données locales scientifiques les plus récentes,
- de superbes photographies in situ et dessins à l'aquarelle,
- des enregistrements réalisés en milieu naturel et commentés, accessibles par un QR code,
- une échelle des silhouettes des 27 espèces qui nichent sur le territoire.

ISBN (broché) : 978-2-913757-35-6

ISBN (PDF en ligne) : 978-2-913757-36-3

**Prix : 18,90 €**



9782913757356